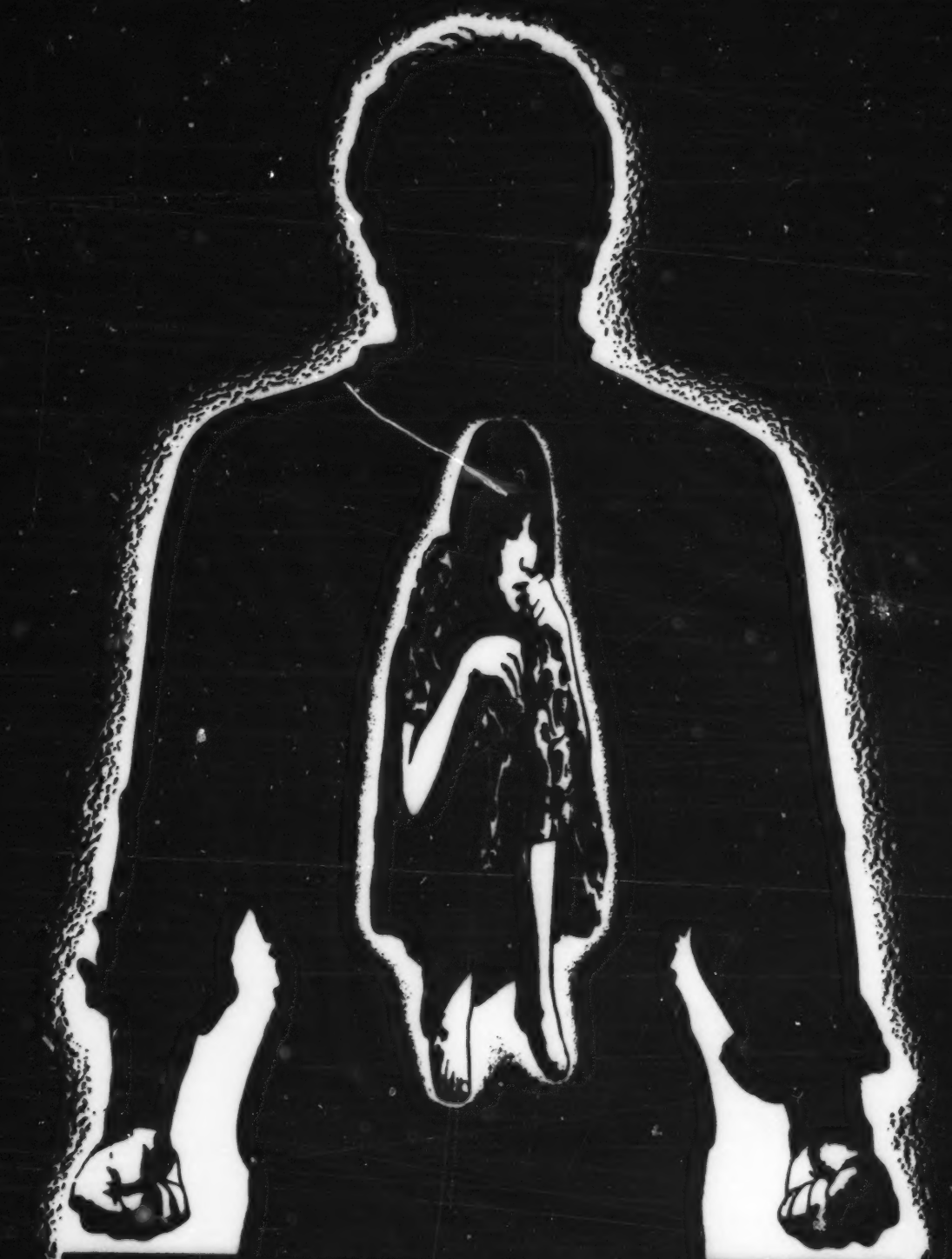

LE MARI VIOLENT

UNE APPROCHE DE L'INTERVENTION

LE MARI VIOLENT

Une approche de l'intervention

David W. Currie, M.Serv.soc., t.s.a.
Travailleur social en chef, Service médico-légal
Clarke Institute of Psychiatry
250, rue College
Toronto (Canada)
M5T 1R8

91-01947/

La préparation et la publication de ce manuel ont été subventionnées par le Centre national d'information sur la violence dans la famille, Santé et Bien-être social Canada, Ottawa.

On peut en obtenir des exemplaires en s'adressant au
Centre national d'information sur la violence dans la famille
Santé et Bien-être social Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 1B5
(613) 957-2938

Copyright (c) 1987, Clarke Institute of Psychiatry
Toronto (Canada)

Des parties de ce manuel peuvent être reproduites en s'assurant d'ajouter la mention suivante:

Reproduit de l'ouvrage intitulé
The Abusive Husband: An Approach to intervention,
par David Currie,
Toronto (Canada), 1987, et traduit avec l'autorisation de l'auteur.

Un montant nominal pourra être demandé pour payer les frais de réimpression seulement.

TABLE DES MATIÈRES

Page

REMERCIEMENTS 1

INTRODUCTION 1

L'importance des services destinés aux maris violents 1

L'élaboration d'un programme de traitement pour les maris violents 1

BUTS DU MANUEL 2

LE CADRE DE TRAVAIL 3

Aperçu 3
Le contexte social 4
Le profil psychologique 8
La réponse du milieu 10

LE PROGRAMME D'INTERVENTION 11

Aperçu 11
Le volet évaluation 12
Le volet traitement 15
La structure et la composition du groupe de traitement 16
Considérations relatives au traitement 27
Le processus d'évaluation et de recherche 28
Le processus de changement 29

CONSIDÉRATIONS RELATIVES AU PROGRAMME 31

ANNEXES 33

BIBLIOGRAPHIE 59

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier beaucoup de gens pour la contribution qu'ils m'ont apportée dans la préparation de ce manuel.

Merci à Susan Gilman et au Centre national d'information sur la violence dans la famille, qui m'ont aidé du début à la fin non seulement par un soutien monétaire mais aussi par une multitude de conseils d'ordre administratif.

Merci à Beverley Abosh et Steve Hucker, dont l'appui m'ont laissé le temps nécessaire pour la rédaction.

Merci à Joan Brentnall, pour ses observations, pour sa patience et pour sa compétence dans le traitement de texte.

Merci à Tony Bounsall, pour sa créativité dans la disposition graphique.

Merci à Greg Ioannou, dont la compétence en matière de rédaction ont rendu beaucoup plus clair le style du manuel.

Merci à Karen Bita, dont les interrogations m'ont aidé à parfaire la version définitive.

Merci à David Adams, du programme EMERGE, pour ses remarques lucides et directes qui m'ont aidé à préciser mes idées sur les plans théorique et clinique.

Merci à Deborah Sinclair, ma compagne, pour son dévouement passionné et inconditionnel à la cause des femmes et des enfants victimes de violence. En dépit d'un horaire chargé, - car il lui fallait en même temps élever nos enfants remuants, Meg et Colin, conseiller, consulter et former -, elle a réussi à parcourir toutes les versions pour dire ce qu'elle en pensait. Sa connaissance et son expérience personnelles du travail auprès des hommes, des femmes et des enfants ont apporté de la limpidité et de la profondeur au travail.

Merci aux femmes que j'ai tenté d'aider au fil des années, à celles dont les espoirs, comme les corps, ont été brisés et qui ont vécu dans la peur du moment suivant, à celles aussi pour qui le moment suivant a signifié la mort. Elles m'ont tant appris au sujet des hommes et des femmes, et de la société dans laquelle nous vivons.

Merci enfin aux hommes auprès de qui j'ai travaillé, qui ont essayé de mettre fin à leur violence envers les femmes et les enfants. Les efforts qu'ils ont faits pour se regarder eux-mêmes m'ont appris beaucoup de choses au sujet des hommes. Ceux qui peuvent cesser d'être violents et effectuer d'autres changements constructifs dans leur vie apprennent que la véritable maîtrise est celle qu'on exerce sur sa vie et qu'il n'y a pas de place pour la violence dans l'amour véritable.

INTRODUCTION

L'importance des services destinés aux maris violents

C'est au cours des quinze dernières années que la violence dans la famille a été de plus en plus reconnue comme un grave problème social. Si, dans notre esprit romanesque, nous avons toujours voulu voir la famille nucléaire comme un havre de chaleur et de sécurité propice à la croissance et au développement, nous savons par contre trop bien que la violence et les menaces de violence font partie du quotidien pour bien des femmes et des enfants (MacLeod, 1980; MacLeod, 1987; Pressman, 1984; Sinclair, 1985).

Jusqu'à la fin des années 70, il n'existait pas de services de traitement à l'intention des maris violents (ou des hommes violents vivant une relation intime avec une femme) au Canada. L'élan nécessaire afin de créer des services de traitement pour les hommes est venu des demandes des femmes battues, dont beaucoup vivaient dans des maisons d'hébergement. Les travailleuses de ces maisons avaient, ce qui est tout à leur crédit, enseigné aux femmes qu'elles n'étaient responsables de la violence de leur compagnon. Ces femmes avaient aussi appris qu'elles ne pouvaient rien faire pour que les hommes cessent de se conduire ainsi et que seul leur compagnon pouvait changer son comportement violent. L'étape logique était donc ensuite de donner aux hommes une possibilité de traitement.

Il arrive fréquemment que beaucoup de femmes violentées par leur compagnon doivent quitter leur relation pour se protéger et protéger leurs enfants. Ce n'est pas nécessairement la fin du mariage que ces femmes veulent, mais plutôt la fin de la violence. La violence faite aux femmes cesse rarement sans une forme quelconque d'intervention extérieure auprès de l'homme. Les femmes qui décident de rester avec leur compagnon, ou de revenir vivre avec lui, demeurent exposées à moins que celui-ci fasse l'objet d'une intervention efficace. L'intervention est efficace individuellement quand a) la sécurité et la protection de la femme et de ses enfants sont assurées, b) l'homme est capable de reconnaître et d'accepter la responsabilité de son comportement violent, c) l'homme ne rationalise plus son comportement en s'excusant ou en blâmant autrui (surtout sa femme), et d) l'homme n'est plus violent d'aucune façon (physiquement, psychologiquement, verbalement) à l'égard de sa femme. Si un couple se sépare, l'homme sera probablement violent dans ses relations subséquentes s'il n'a pas reçu un traitement efficace. Si des services de traitement sont assurés aux hommes violents, non seulement cela leur donne une possibilité de changer leur comportement violent, mais cela protège aussi les femmes avec qui ils vivent une relation tant à ce moment-là qu'à l'avenir.

L'élaboration d'un programme de traitement pour les maris violents

À la fin des années 70, nous ne disposions guère d'ouvrages didactiques pour travailler auprès des hommes violents, même si le livre de Jennifer Baker-Fleming, intitulé Stopping Wife Abuse (1979), était une source de renseignements utiles sur les groupes d'hommes. De nos jours, nombre d'excellents travaux nous font mieux comprendre le phénomène de la violence faite aux

femmes, et nous fournissent en plus des méthodes de traitement. Je citerai à titre d'exemples Emerge, 1981; Ganley, 1981; Roy, M., 1982; Browning, 1984; Currie, 1983; Pressman, 1984; Sinclair, 1985; Sonkin et coll., 1985. Ces travaux s'appuient tous sur l'expérience personnelle des cliniciens qui travaillent auprès des hommes.

Comme le soulignent Harris et Sinclair dans The Domestic Violence Project : A Comprehensive Model for Intervention into the Issue of Domestic Violence (1981), il est important qu'un programme de services pour les hommes violents fasse partie d'un plan complet d'action visant le problème de la violence faite aux femmes. Il doit être dispensé en même temps que des services sont mis en oeuvre pour assurer la sécurité des femmes battues, non pas à la place de ces services, ni auparavant. Sans un endroit sûr où aller, les femmes battues et leurs enfants demeurent exposés. Un plan global doit nécessairement comprendre: a) des services aux femmes battues et à leurs enfants, b) l'harmonisation des services et la création des ressources, c) l'information du public, d) la formation des travailleurs professionnels, et e) l'action politique. La violence exercée contre les femmes et les enfants est un problème social et exige de ce fait des solutions tant sur le plan individuel qu'à l'échelle de la collectivité.

Il y a actuellement plus de 40 programmes de traitement en oeuvre au Canada, et un bon nombre aux États-Unis, mais peu contiennent une espèce quelconque d'élément de recherche ou de mesures d'évaluation afin d'en déterminer l'efficacité pour mettre fin au comportement violent. Cette absence d'évaluation formelle est une lacune importante qui doit être comblée dans l'élaboration des services destinés aux hommes (Browning, 1984, p. 45). Sur le plan individuel, les interventions cliniques qui ont été mises au point ne peuvent être validées que s'il y a un moyen de les évaluer, et sur le plan social, on doit évaluer ce que le programme change dans la vie quotidienne des femmes qui ont été battues.

La gamme des ressources de traitement assurées s'élargit en outre à mesure que se créent davantage de programmes de traitement, qu'ils soient subventionnés par les gouvernements ou par différents organismes communautaires. Il est donc de plus en plus important de préciser les objectifs du traitement, la structure du programme et la nature de l'intervention afin de comprendre quelles formules réussissent et quelles formules devraient être abandonnées. Ce manuel, qui propose une méthode d'intervention préconisée par l'auteur, D. Currie, est employé au Clarke Institute of Psychiatry de Toronto (Canada).

BUTS DU MANUEL

Le manuel est destiné aux personnes qui assurent un service à l'intention des maris violents. Il a un triple but, à savoir:

1. éclairer et orienter la conception et la mise en oeuvre d'un programme d'intervention pour les maris violents qui insiste sur la sécurité et la protection de la femme;

2. décrire un ensemble d'instruments d'évaluation et de recherche qui permettront:

- d'avoir des renseignements au sujet de l'homme violent,
- d'obtenir des renseignements de la victime au sujet de la violence,
- d'évaluer le progrès des hommes inscrits au programme,
- d'examiner l'efficacité à la longue d'un programme de ce genre,
- de faire avancer la recherche clinique et d'éclairer ainsi la pratique dans ce domaine à l'avenir;

3. énoncer des principes au sujet de la variété de cadres de travail et d'interventions observée actuellement dans ce domaine afin d'accroître l'efficacité du travail et d'aider ainsi à enrayer la violence faite aux femmes et aux enfants.

LE CADRE DE TRAVAIL

Aperçu

Dans la conception d'un programme de traitement pour les hommes violents, la première étape consiste à élaborer un cadre de travail afin de comprendre ce qui amène un homme à brutaliser sa femme. L'élaboration de ce cadre de travail fait l'objet d'un débat animé puisque c'est le cadre choisi qui déterminera la nature des interventions, tant sur le plan individuel qu'à l'échelle communautaire.

Nombre de programmes reposent sur le point de vue simpliste voulant que la violence envers la femme soit d'abord un problème psychologique. Certains présupposent, par exemple, que l'homme brutalise sa femme parce qu'il a du mal à exprimer sa colère. Donc, s'il peut être conseillé afin d'apprendre à mieux maîtriser sa colère, il cessera d'être violent envers sa femme. Ce point de vue tient aussi la femme, en partie du moins, responsable de la violence de l'homme parce qu'elle est vue comme celle qui le met en colère et, par conséquent, le rend violent. Ce qu'on semble oublier, c'est que souvent le mari se met régulièrement en colère quand il s'agit d'autres personnes, mais qu'il n'est violent qu'à l'égard de sa femme. La colère est une émotion qui, comme d'autres émotions, doit être libérée d'une manière saine et constructive. La violence est un comportement inconvenant, inadmissible et destructeur.

D'autres voient dans le stress la cause de la violence que l'homme pourra ressentir. S'il est vrai qu'il peut y avoir un niveau élevé de stress dans sa vie, ce stress fournit au mari violent une excuse pour diminuer et extérioriser sa responsabilité à l'égard de sa violence quand il est reconnu comme une raison pour cette violence.

Un troisième cadre d'analyse insiste surtout sur la relation qui existe entre un homme et une femme. L'éclat de violence est vu alors comme une dispute qui échappe au couple ou comme une difficulté de communication que le couple pourra éprouver, et là encore la femme est tenue responsable, en partie du moins, de la manière dont son compagnon se conduit. Cela sert à justifier le comportement de l'homme qui allègue que sa femme a dit ou fait certaines choses qui l'ont irrité. Cette possibilité de rationalisation est la principale raison pour laquelle les programmes conventionnels de consultation matrimoniale n'ont pas réussi à faire cesser la violence faite à la femme.

Parce qu'ils réduisent la violence faite aux femmes à un problème psychologique, ces cadres de travail oublient bien souvent le contexte dans lequel survient la violence. La violence faite à la femme est vue uniquement comme un problème personnel ou conjugal. Ce point de vue ne tient pas compte de l'inégalité sociale des femmes qui sous-tend la violence exercée à leur égard.

Dans son article intitulé "Treatment Models of Men Who Batter : A Profeminist Analysis", David Adams (1987) donne une analyse de différents modèles de traitement et en décrit les carences d'un point de vue féministe. L'article éclaire considérablement la pensée et les idées au sujet des questions que les programmes d'intervention doivent résoudre.

Gondolf et Russell (1986) ont examiné les mêmes questions. Dans leur article intitulé "The Case Against Anger Control Treatment Programs for Batterers", ils expliquent comment une insistance mise sur la maîtrise de la colère sert à blâmer la victime pour le comportement de l'agresseur et aide ainsi au processus d'extériorisation. Les auteurs décrivent surtout en quoi cette méthode ne tient pas compte des facteurs sociaux qui causent la violence.

La violence exercée contre les femmes est enracinée dans une société qui dévalorise la femme et la traite comme un être inférieur. Les femmes vivent cette oppression non seulement dans la grande société, sous la forme de la discrimination exercée en raison du sexe, de la pornographie et du viol, mais aussi de la part de leur compagnon dans cette société plus petite qu'est le foyer. Pis encore, cette violence a été approuvée et vue comme légitime.

Ce sont les mentalités et les valeurs patriarcales et traditionnelles qui autorisent la violence faite aux femmes. Le présent manuel décrit un programme d'intervention qui cherche à changer ces mentalités et ces valeurs. Dans ce programme, appelé OPPORTUNITY, la violence faite aux femmes est vue d'un angle féministe. L'intervention est nécessaire sur le double plan social et psychologique. La violence est vue comme un problème en soi, non comme le signe ou le symptôme d'un problème sous-jacent que l'homme vit dans son for intérieur ou dans ses relations avec autrui. Le mari est vu comme le seul responsable de son comportement violent.

Le cadre de travail du programme OPPORTUNITY est constitué de trois ensembles de facteurs de causalité et de continuité qui se chevauchent et qui reflètent l'angle féministe sous lequel est vue la violence faite aux femmes. Ces trois ensembles de facteurs ont trait:

1. au contexte social,
2. au profil psychologique,
3. à la réponse du milieu.

Le diagramme de la page 6 montre comment les trois se recoupent.

Le contexte social

C'est l'ensemble des facteurs qui ont trait au contexte social dans lequel s'exerce la violence envers les femmes qui est le plus important pour

comprendre la violence conjugale. Depuis toujours, des mentalités et des valeurs persistantes au sujet des femmes et des hommes ont façonné une société patriarcale qui voit les hommes comme étant supérieurs aux femmes, de par leur nature, et estime que l'homme a le droit et la responsabilité de diriger la conduite de sa femme. Ces attitudes et ces valeurs, qui se sont enracinées au cours des siècles, se traduisent par des structures sociales particulières, par exemple la division du travail, la politique institutionnelle et la discrimination à l'égard des femmes.

Le système d'enseignement reflète, enseigne et perpétue aussi, par conséquent, les mentalités et les valeurs de la société à l'égard des femmes. Sur le plan des programmes de conseil professionnel, les femmes ont toujours été dirigées vers des emplois ou des carrières dont le statut et la rémunération sont inférieurs à ceux que les hommes ont été incités à rechercher. Dans les cours sur la vie familiale, les documents ont souvent appuyé une structure familiale patriarcale traditionnelle et rigide, qui voit le père comme le chef de la maison et tous les autres membres comme lui étant assujettis. L'image de la vie familiale "normale" ou "typique" a souvent été irréaliste. À l'heure actuelle, on constate une absence presque totale d'éducation préventive, sous quelque forme que ce soit, dans le cadre des programmes d'étude.

OPPORTUNITY

Programme de traitement pour les maris violents

CADRE THÉORIQUE

CONTEXTE SOCIAL

- Mentalités et valeurs au sujet des femmes
- Système d'enseignement
- Publicité
- Appareil judiciaire
- Amis et famille

PROFIL PSYCHOLOGIQUE

- Désir de dominer
- Extériorisation de la responsabilité
- Rigidité de la pensée
- Piètre amour-propre
- Isolement affectif

RÉPONSE DU MILIEU

- Programmes de conseil inefficace
- Services efficaces

La publicité a probablement été l'une des influences les plus importantes pour tracer le portrait que nous nous faisons actuellement des hommes et des femmes. Notre mentalité et nos valeurs découlent en partie de notre perception du monde et l'industrie publicitaire nous fournit beaucoup des images que nous voyons. Les annonces nous montrent souvent chez les femmes et les hommes des traits de personnalité, une apparence physique ou des habitudes de vie stéréotypés. Afin de changer notre mentalité et nos valeurs, nous devons être conscients de l'image négative et dévalorisante qui est donnée des femmes dans les médias et dans d'autres sphères. Il faudrait que nous parlions entre nous et avec d'autres pour accroître notre compréhension collective de la manière dont ces images servent à faire de la femme un objet sans valeur et à perpétuer ainsi à son égard un point de vue limité et sexiste. En plus de modifier la perception que nous avons des sexes, la publicité peut aussi avoir un effet profond sur l'impression que nous avons de nous-mêmes. C'est la mesure dans laquelle nous pouvons être à la hauteur de notre image d'homme ou de femme qui déterminera, en partie, dans quelle mesure nous sommes sûrs de nous-mêmes. Une femme battue pense souvent qu'elle ne se sentira compétente dans son rôle d'épouse et de mère que si elle peut entretenir un foyer agréable et une vie familiale satisfaisante, en dépit du fait que son compagnon la violente. Si elle ne peut pas être à la hauteur de ces images, elle intériorisera les difficultés en tant que reflet de son inaptitude. Les images publicitaires donnent aussi à la femme une valeur accessoire en la montrant dans des rôles de soumission et de subordination par rapport à l'homme. Cette thèse est bien illustrée dans un film sur les femmes et la publicité intitulé Killing Us Softly, qui fait partie de la collection de films sur la violence familiale réunie par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et gérée par l'Office national du film.

L'appareil judiciaire a fonctionné d'une manière qui excuse souvent le comportement violent d'un homme à l'égard de sa compagne. La conduite violente au foyer a souvent été considérée comme un problème domestique. En dépit du fait que ce comportement serait vu comme un acte criminel s'il survenait entre des étrangers sur la rue, il y a donc eu une répugnance par le passé à porter des accusations. Les méthodes policières commencent à changer et la violence faite aux femmes est vue de plus en plus comme un acte criminel puisque des accusations sont maintenant portées contre les hommes qui agressent leur compagne. Il s'agit là d'un changement important si nous voulons être optimistes et penser qu'il traduit une transformation générale des valeurs de la société et une reconnaissance encore timide de la situation de la femme en tant qu'égale de l'homme.

Les amis et les membres de la famille contribuent aussi à la violence de diverses manières. Ils pourront par exemple excuser le comportement du mari ("Il a vraiment eu beaucoup de pression dernièrement"); ils pourront refuser de croire la femme ("Oh, il voulait seulement rouspéter); ils pourront exercer des pressions sur la femme pour qu'elle préserve l'unité de la famille en dépit du danger potentiel qu'elle court ("C'est réellement une bonne personne - il ne te trompe pas. Fais un peu plus d'efforts dans la maison et tu verras comment les choses vont s'améliorer").

Les amis ferment aussi les yeux sur les problèmes du couple et évitent de s'impliquer. C'est chose plus courante peut-être que de blâmer ouvertement la victime. Comme on peut le voir, les facteurs qui créent et entretiennent le problème de la violence envers les femmes se retrouvent dans tous les secteurs de notre société. Si on est conscient de ces facteurs et qu'on en tient compte dans les tentatives d'intervention, les programmes finiront par amener des changements structuraux qui aideront à faire cesser cette violence.

Le profil psychologique

1. Le désir de dominer

Les maris violents manifestent un désir profond de régenter le comportement de leur compagne, y compris ses pensées et ses sentiments. Ils établissent leur domination en suscitant la peur chez la femme au moyen d'une ou de plusieurs formes abusives de comportement à son égard (violence physique, psychologique ou verbale, destruction des effets personnels, par exemple). Cette manière de provoquer la peur pourra paralyser complètement la femme et l'empêcher d'agir pour se protéger. Quand il sent qu'il va perdre son pouvoir sur sa femme, l'homme pourra n'importe quand employer une technique propice à faire naître la peur chez elle dans le but explicite d'établir de nouveau son emprise.

À l'idée que sa femme pourrait le quitter, le mari violent paraît souvent extrêmement sensible et vulnérable. En réalité, il est sensible à l'idée de perdre son autorité sur elle. Si sa femme part, ou menace de partir, il promettra de mettre fin à sa conduite violente et de se faire traiter à condition qu'elle accepte de se réconcilier. Cette peur de perdre sa maîtrise sur sa femme se voit aussi dans les tentatives que l'homme fait pour restreindre les rapports qu'elle a à l'extérieur du foyer, surtout avec d'autres hommes.

Dans la société actuelle, l'homme trouve beaucoup d'appui pour dominer sa femme. Cet appui a toujours été sanctionné par la loi, comme dans la "règle empirique" (R. Langley et R. Levy, 1979), qui donnait à l'homme le pouvoir de frapper sa femme avec un bâton, pourvu que le bâton ne soit pas plus gros que son pouce. Cette règle avait pour but d'aider les maris, qui étaient les chefs de la maison, à maintenir la discipline. Pareil message trouve encore peut-être un écho de nos jours chez les amis et les membres de la famille du mari. L'image que celui-ci a de lui-même en tant qu'homme, et en tant que mari, découle peut-être de son droit à dominer sa femme, ainsi qu'il le perçoit.

La peur de perdre son emprise atteint son point ultime quand un homme décide de tuer sa compagne et de s'enlever ensuite la vie. Pareils gestes montrent les mesures désespérées auxquelles l'homme pourra finalement recourir afin d'éviter de renoncer à cette emprise.

2. Extériorisation de la responsabilité

L'extériorisation de la responsabilité du comportement est l'une des caractéristiques le plus fréquemment observée chez le mari violent. Cette extériorisation décrit comment l'homme tiendra quelqu'un d'autre (d'ordinaire sa compagne) responsable de sa violence. Il inventera

souvent des excuses d'une sorte ou l'autre ou prétendra qu'il a été provoqué. Il aura aussi tendance à minimiser ou à nier sa conduite violente et les blessures qui ont pu en résulter. Son compte rendu des détails de l'incident diffèrera d'ordinaire considérablement de celui de sa femme.

Souvent, ce sont des facteurs externes tels que la séparation demandée par sa compagne ou la menace de séparation de la part de sa compagne, les accusations portées par la police, l'avis des avocats de la défense, une ordonnance du tribunal ou une ordonnance de probation qui vont motiver le mari violent à se faire traiter. La réaction à une demande ou à une menace de séparation de la part de sa femme est souvent la première raison qui amène un homme à se faire traiter. Dans ces circonstances, l'homme ne s'engagera pas d'ordinaire dans le traitement tant que l'espoir de réconciliation est manifeste. Il se peut très bien qu'il assiste à un certain nombre de séances dans le but d'apaiser sa femme afin qu'elle ne le quitte pas. Cela n'aurait guère d'impact sur son comportement violent.

Un homme pourra en outre essayer de forcer sa compagne à revenir parce qu'il a des séances de counseling, ou encore accepter de se faire conseiller seulement si elle accepte de revenir immédiatement au foyer. Ces situations ne servent qu'à montrer davantage son besoin de traitement puisque son comportement coercitif à l'égard de sa femme se maintient. Lorsqu'il est d'abord motivé à ramener simplement sa femme au foyer, l'homme pourra fort bien abandonner le traitement après le retour de celle-ci.

Quelques hommes ont malgré tout demandé eux-mêmes à se faire traiter parce qu'ils ont fini par se rendre compte que leur violence n'est pas le problème de leur compagne ou parce qu'ils se sont vus répéter cette violence dans une relation subséquente et qu'ils ont pris conscience du fait que ce n'était pas réellement une nouvelle compagne qu'il leur fallait quand la relation prenait fin.

3. Rigidité de la pensée

La rigidité de pensée sert souvent de mécanisme de défense ou de source de sécurité pour l'homme vulnérable sur le plan psychologique. Cette rigidité englobe un ensemble clairement défini d'attentes et de modes de comportement fréquemment fondés sur les stéréotypes sexuels classiques, par exemple la femme qui tient la maison et élève les enfants, l'homme qui gagne la vie et prend les grandes décisions. Le mari risque de voir comme une menace un changement quelconque dans cette constante et pourra réagir par la violence.

4. Piètre amour-propre

Même s'ils paraissent être des hommes sûrs d'eux et du bien-fondé de leur colère, qui blâment leur compagne pour leur conduite violente, les maris violents ont, en fait, peu d'amour-propre. La continuation des épisodes violents sert à éroder davantage une image de soi déjà négative.

Le mari violent se sent rarement fier de son comportement même s'il prétendra peut-être avoir bien des raisons de le justifier. Il soutient habituellement qu'il se sent coupable et plein de remords après un incident violent, mais ces sentiments n'ont d'ordinaire aucun rapport avec la violence qu'il a infligée à sa compagne. L'idée qu'il perd la maîtrise de sa femme et de lui-même le bouleverse et il cherche à rétablir son sentiment de domination. Ses tentatives pour se faire pardonner et ses promesses de ne pas répéter sa violence sont parfois des indications des efforts qu'il fait en ce sens. Quand il ne réussit pas lui-même à rétablir son sentiment de domination, les sentiments négatifs qu'il nourrit à l'égard de lui-même et sa violence, peut-être, vont augmenter. L'idée qu'il a de lui-même risque encore de s'amoindrir s'il est toujours incapable de mettre fin à son comportement violent après avoir fait l'objet d'une mauvaise intervention professionnelle. Cela souligne l'importance d'avoir des milieux professionnels éclairés.

Dans une étude sur le respect de soi chez les maris violents, Goldstein et Rosenbaum (1985) font remarquer que la violence faite à la femme est associée à un manque d'amour-propre chez l'homme (p. 427). Ils ajoutent qu'indépendamment du fait que la violence soit une cause ou un effet du manque d'amour-propre, une fois que celui-ci est atteint, cela peut devenir un facteur étiologique dans les futurs incidents violents. Si on aide le mari violent à retrouver l'estime de soi, on peut donc aider à prévenir la violence future (p. 428).

5. Isolement affectif

Un mari violent peut fort bien travailler à plein temps, avoir un certain nombre de connaissances professionnelles et personnelles et être pourtant assez isolé affectivement du monde qui l'entoure. Les normes sociales n'incitent pas les hommes à examiner leur vie affective ou à en parler. Bien des hommes ne sont pas particulièrement conscients de leurs sentiments, encore moins de ceux des autres. Ils sont incités à établir avec autrui des relations qui, trop souvent, excluent les échanges chaleureux, personnels et intimes. Les conversations entre hommes portent ordinairement sur les aspects extérieurs de leur vie, plutôt que sur leurs expériences ou leurs émotions intérieures. Quand le sentiment d'identité d'un homme s'appuie sur ce genre d'interaction superficielle, son sentiment d'isolement et de solitude risque d'être considérable.

La réponse du milieu

Un certain nombre de facteurs doivent être pris en considération en ce qui a trait aux ressources qui existent pour le mari violent.

Nous devons, d'abord, être conscients de la présence des ressources inefficaces en matière de counseling, comme celles dont il a été question précédemment (c.-à-d. celles qui supposent simplement que la femme est responsable de la manière dont son mari se conduit), et qui ne font qu'encourager le mari violent à rester le même ou à continuer de blâmer autrui pour son comportement.

Les méthodes de traitement inefficaces mettent aussi en danger la sécurité de la femme. Ainsi, beaucoup de programmes pour les hommes ne tiennent pas compte du besoin de sécurité et de protection de la femme et des enfants et ne prévoient parfois même pas la participation de la femme à l'évaluation de l'homme. Non seulement ces solutions non féministes augmentent le sentiment d'isolement de la femme et sapent les efforts qu'elle fait pour se prendre en main, mais elles peuvent l'exposer davantage au danger. Les restrictions mises ainsi sur sa participation servent aussi à permettre à l'inégalité qui existe déjà entre les deux de continuer. Il est capital d'assurer l'intervention pour une femme battue et ses enfants en tant que composante essentielle des programmes qui prévoient des services de counseling pour les hommes.

Ensuite, en dépit d'une conscience accrue de l'étendue du problème ces dernières années, le nombre des services efficaces qui offrent une solution globale est limité et, lorsque ces services existent, les listes d'attente ou les délais sont longs. Nombre de collectivités, surtout dans les régions rurales (mais pas uniquement dans ces régions), n'ont absolument aucun service.

Enfin, certaines composantes devraient se trouver dans un programme complet de counseling pour les maris violents, notamment:

- des rapports étroits avec la maison d'hébergement pour femmes de la localité;
- des réseaux d'aiguillage avec la police et l'appareil judiciaire;
- la participation à un comité de coordination qui apporte une réponse harmonisée au problème de la violence faite aux femmes dans la collectivité;
- des lignes directrices en matière de formation professionnelle, d'éducation du public et d'action politique;
- une opposition claire à la violence exercée contre les femmes. Les hommes qui travaillent dans ce domaine doivent agir en tant que modèles de rôle pour la non-violence afin d'influencer les autres hommes, les femmes et les enfants.

LE PROGRAMME D'INTERVENTION

Aperçu

Le programme OPPORTUNITY est un programme d'intervention destiné aux hommes qui violentent leur compagne et il a été mis sur pied principalement pour assurer des services aux hommes. Il comporte toutefois un service d'aiguillage à l'intention des femmes pour assurer à celles-ci des ressources afin qu'elles soient en sécurité et protégées, des conseils juridiques, un logement, des conseils, le soutien d'un groupe ou de l'aide financière. Le service d'intervention prévu pour les compagnes des hommes inscrits à ce programme en fait partie intégrante.

Le programme d'intervention a cinq objectifs, à savoir:

a) aider les hommes à mettre fin à la violence qu'ils infligent à leur femme;

b) inciter les hommes à assumer la responsabilité de leurs pensées, de leurs sentiments, de leurs perceptions et de leur comportement;
c) renseigner les hommes au sujet des nombreuses formes que peut prendre la violence et de ses effets destructifs dans leur vie;
d) enseigner aux hommes de nouvelles manières de penser et de se voir qui soient plus positives;
e) montrer aux hommes de nouvelles façons d'entrer en relation avec leur compagne qui soient plus positives.

Le programme OPPORTUNITY a un autre objectif important qui est de garantir la sécurité et la protection de tous les membres de la famille. Les contacts avec la compagne et les enfants ainsi que des rapports étroits avec la maison locale d'hébergement pour les femmes en représentent donc des parties essentielles.

En plus des services de counseling, le programme OPPORTUNITY prévoit des services d'éducation du public et la formation professionnelle dans le domaine de la violence faite aux femmes. Ces éléments sont capitaux pour l'existence d'un programme communautaire global.

Le programme d'intervention est en deux volets: l'évaluation et le traitement. Le volet évaluation comprend au moins un entretien avec l'homme, au cours duquel celui-ci doit répondre à un certain nombre de questions et subir différents tests. La femme est aussi rencontrée séparément. Une fois qu'il a terminé le volet évaluation, l'homme peut être admis au volet traitement.

Le volet évaluation

L'évaluation commence par le premier appel téléphonique que font le mari ou la femme pour demander de l'aide. Si c'est la femme qui appelle, il est important de savoir si elle est en danger à ce moment-là, d'obtenir son numéro de téléphone et son adresse, d'évaluer les antécédents de la violence, de préciser les détails du dernier incident violent, d'établir les ressources dont elle a besoin (hébergement, transport, aide des amis ou de la famille, groupe de soutien) et de prendre les mesures nécessaires. Il faudrait lui expliquer les modalités du programme, y compris le fait que son mari doit téléphoner pour fixer le premier rendez-vous dans son cas. Si c'est le mari lui-même qui appelle, il faudrait savoir sur-le-champ si sa femme est en sécurité en lui demandant de préciser la situation au foyer (c.-à-d. où est sa femme) et de donner un bref historique de la violence de même que les détails du dernier incident violent. Puisqu'il appelle d'ordinaire en période d'urgence, il importe de rencontrer l'homme le plus tôt possible.

L'homme et la femme sont rencontrés, mais à des moments distincts. L'entrevue conjointe est vue comme une pratique dangereuse pour la femme du fait qu'elle implique que la violence est en quelque sorte un problème d'interaction conjugale dont elle est responsable, en partie du moins. Il y a peu de chance aussi que la femme donne spontanément des renseignements si l'homme est présent. Il se peut que l'homme la violente après l'entrevue s'il n'admet pas ce qu'elle a dit, ce qui augmentera le danger pour elle plutôt que de le réduire.

L'entrevue avec le mari vise deux objectifs:

a) Obtenir des détails au sujet du dernier incident violent de même que déterminer les modes de comportement violent qui peuvent exister. Le but est principalement d'assurer la sécurité et la protection de la femme et des enfants. Il y a des questions à garder à l'esprit, par exemple, l'homme connaît-il bien les différentes formes que revêt le comportement violent? Blâme-t-il autrui (surtout sa femme) pour son comportement violent? Comprend-t-il que si sa brutalité est néfaste pour tous les membres de la famille, elle l'est surtout pour sa femme?

b) Connaître les antécédents de violence dans les relations antérieures (y compris les expériences vécues dans l'enfance, les mariages précédents, les fréquentations), et vérifier le passé de violence dans la famille. Les détails qui ressortent de l'entretien donneront une image plus complète de la nature du comportement violent de l'homme et des facteurs qui l'ont influencé. Ainsi, l'homme s'est-il montré violent à l'égard d'autres personnes dans sa vie? S'est-on montré violent à son égard quand il était enfant? Quelle semble être la nature des circonstances qui entourent sa violence? Sait-il quand il va être violent ou quelles situations déclenchent son comportement violent? A-t-il une idée des causes de son comportement violent? Quel est son degré de motivation à se faire aider pour changer son comportement? Ce ne sont là que quelques-unes des questions que le conseiller devrait garder à l'esprit au cours de l'entrevue. (Le lecteur trouvera des secteurs d'évaluation plus détaillés dans Understanding Wife Assault: A Training Manual for Counsellors and Advocates [D. Sinclair, 1985]). Si la plupart des questions peuvent être posées directement, d'autres exigent du jugement de la part du conseiller.

Au début de l'entrevue, il est demandé à l'homme de remplir le formulaire de consentement à l'évaluation (voir annexe A). Par ce formulaire, l'homme accepte de laisser le conseiller se mettre en rapport avec sa femme en plus d'accepter de participer au programme d'évaluation. Le formulaire de consentement établit aussi les conditions de l'entente en ce qui a trait à la confidentialité. Tout est gardé strictement confidentiel à moins qu'une menace pour la sécurité de la femme ait été perçue. Après avoir signé le formulaire de consentement, l'homme doit remplir un questionnaire (annexe B). Dans son cas, ce questionnaire sert à réunir des renseignements personnels de même que les antécédents de la violence qu'il a commise aussi bien que de celle qui lui a été infligée. Il y a des questions précises au sujet de l'usage de l'alcool et des drogues. Il y a aussi des questions plus ouvertes destinées à examiner les perceptions, les pensées et les sentiments de l'homme. Les réponses à ces questions peuvent être comparées aux réponses des autres hommes, ce qui permet d'avoir une connaissance plus intime du mari violent et d'améliorer ainsi le traitement.

En plus du questionnaire, la première entrevue comporte un certain nombre de mesures de vérification qui sont utiles pour étayer certaines impressions cliniques de même que pour approfondir la composante recherche du travail auprès des maris violents. Ces mesures sont:

1. l'inventaire de personnalité multiphasique du Minnesota (Hathaway et McKinley, 1943). Ce test fournit des renseignements au sujet du profil psychologique de l'homme;

2. l'inventaire de la dépression de Beck (Beck et Beamesderfer, 1974). Ce test peut être employé pour évaluer la présence et la profondeur de la dépression chez l'homme, ce qui est particulièrement utile pour déterminer si celui-ci entretient des pensées de désespoir ou de suicide;

3. l'échelle des attitudes à l'égard des femmes (Spence, Helmreich et Stapp, 1973). Ce test peut être utilisé pour aider à déterminer si l'homme a des attitudes qui risquent de favoriser le recours à la violence à l'égard des femmes;

4. l'échelle de l'estime de soi de Rosenberg (Rosenberg, 1965). Ce test peut être employé pour donner une indication du niveau d'amour-propre de l'homme.

5. l'échelle de contrôle interne-externe de Rotter (Rotter, 1966). On constate souvent que les maris violents projettent sur autrui la responsabilité de leur comportement violent. Ce test permet donc de mesurer jusqu'où l'homme se voit dirigé par des facteurs externes ou par ses propres décisions et ses propres pensées;

6. l'échelle de vie du Shipley Institute (Shipley, W. 1940). Cette échelle mesure le quotient intellectuel, ce qui aide à déterminer la modalité de traitement le plus indiquée.

Les tests 2 à 5 peuvent être administrés de nouveau pendant le traitement et après pour évaluer le changement effectué et le progrès accompli.

Dans l'entrevue avec la compagne, on se sert du questionnaire trouvé à l'annexe C pour obtenir des renseignements détaillés au sujet du passé et de la violence, des blessures que la femme a subies et des autres violences qui lui ont été infligées dans sa vie. Des plans précis sont en outre établis avec elle au sujet des endroits où elle peut aller ou des mesures qu'elle peut prendre pour se protéger si elle se voit encore en danger. La femme peut être incitée à se mettre en rapport avec le conseiller s'il y a d'autres menaces ou d'autres épisodes violents par la suite. Elle est aussi informée que le conseiller se mettra en rapport avec elle si jamais il voit que sa sécurité est compromise. L'homme y a consenti dans son entrevue d'évaluation; ce n'est donc pas vu comme une violation de la confidentialité. Cette manière de procéder est très importante et diffère nettement d'une formule de counseling classique.

Le volet traitement

Une fois que l'homme a terminé le volet évaluation, il est admis au volet traitement. Il ne peut pas s'inscrire au programme de traitement sans avoir d'abord terminé le programme d'évaluation. Cette partie décrit le traitement dans une formule de groupe, mais des observations seront apportées plus loin au sujet du recours au counseling individuel.

La formule de groupe est celle d'un groupe ordinaire. Les membres passent un contrat de dix semaines à la fois et, à la fin du segment de dix semaines, ils ont le choix de passer un autre contrat de dix semaines. Une copie du contrat de traitement se trouve à l'annexe B. Du fait que certains hommes ont besoin d'une plus longue période de traitement que d'autres, cette structure laisse à chaque membre un laps de temps varié pour participer au programme. Les études ont montré que dix semaines sont souvent suffisantes pour que l'homme apprenne à mettre fin à la violence physique, mais pas à d'autres formes de comportement dominateur à l'égard de sa compagne. Cette structure crée aussi la possibilité d'ajouter régulièrement de nouveaux membres (toutes les dix semaines) et d'exposer ceux-ci aux membres déjà inscrits, expérience qui s'est révélée enrichissante tant pour les nouveaux membres que pour les membres expérimentés. L'impact du modèle des rôles joués par l'animateur de groupe aussi bien que par les membres qui ont commencé à changer est vu comme moins valable.

Le plan du volet traitement s'appuie sur une compréhension du genre d'hommes qui viennent se faire traiter, des facteurs qui amènent un homme à violenter sa femme et des éléments du processus de changement pour les hommes.

Il y a certains renseignements que l'animateur de groupe doit donner directement aux membres pour les aider à apprendre des choses importantes et souvent nouvelles au sujet d'eux-mêmes, de leur comportement violent et de leur compagne. Ainsi, bien des maris violents ne sont pas conscients du fait que la destruction des effets personnels est une forme de violence à l'égard de leur compagne. Certains estiment même que les gifles et les bousculades qu'ils donnent à leur compagne ne sont pas de la violence. L'animateur de groupe doit en outre prévoir des périodes de discussion pour que les membres puissent parler de ces choses et des idées que cela suscite. Les membres sont incités à poser des questions et à apporter des observations au cours de toutes les séances, de sorte qu'ils ont beaucoup de possibilités d'interaction.

Le fait de normaliser le programme de traitement permet de recourir à un ensemble d'évaluations et de recherches qui nous aide à déterminer les éléments les plus efficaces du traitement et à fournir d'autres renseignements au sujet du processus de changement. Cela permet aussi à d'autres de répéter le programme, que ce soit à des fins de formation clinique ou de recherche.

Voici dans les grandes lignes la structure du volet traitement du programme OPPORTUNITY. Le traitement comprend dix séances de deux heures chacune. Le groupe se compose de six à huit membres et de un ou deux animateurs, dont au moins un est un homme. Les membres sont tenus d'assister à huit des dix séances. Cette structure doit servir de ligne directrice seulement et elle indique les questions et les thèmes importants. Chaque séance est décrite, y compris les échantillons d'observations que pourront

faire les membres qui réagissent aux différents thèmes. La structure n'est pas une recette. Il doit y avoir place pour le style personnel du conseiller. Mais pour qu'elle soit efficace, le conseiller doit employer une analyse féministe de la violence faite aux femmes. Même s'il doit être avancé dans le processus de résolution de ces questions dans sa vie même, le conseiller doit être capable de s'identifier aux luttes que mènent les femmes et aux points de vue que les hommes en donnent. Il doit s'être engagé à travailler à faire cesser la violence exercée contre les femmes aussi bien que l'inégalité sexuelle dont elles sont victimes. Il doit enfin faciliter l'existence des conditions de changement chez les hommes et inciter ceux-ci à effectuer eux-mêmes ce changement.

La structure et la composition groupe de traitement

Première séance

1. Présentations - Le processus d'adhésion.

   L'animateur donne un bref aperçu de la manière dont le programme de groupe a vu le jour. Il demande ensuite aux membres de se présenter et de parler de leurs raisons pour faire partie du groupe. L'animateur aide ainsi à créer une ambiance qui permet aux membres de commencer à s'identifier les uns aux autres et au but du groupe.

2. Connaissance du comportement violent.

   a) Qu'appelle-t-on comportement violent?

      Définition de la violence faite aux femmes (D. Sinclair, 1985)

      On entend par violence faite aux femmes l'intention chez le mari d'intimider sa femme soit par des menaces, soit par le recours à la force physique sur sa personne ou sur ses effets personnels. Le but de la violence est de maîtriser la conduite de la femme en suscitant la peur. Le déséquilibre du pouvoir entre la victime et l'agresseur sous-tend toutes les formes de violence.

      Formes de la violence faite aux femmes (A. Ganley, 1981, D. Sinclair, 1985)

      La violence **physique** est la forme la plus évidente à reconnaître. L'agresseur pourra gifler sa victime, lui donner des coups de poing ou des coups de pied, la bousculer, l'étouffer, la pincer. Il pourra aussi lui lancer des choses au visage (par exemple de l'acide), la brûler avec des cigarettes, se servir d'objets comme un boyau d'aspirateur, un cintre ou une ceinture munie d'une boucle pour la battre. L'usage d'armes comme un fusil, un couteau ou une hache pourra entraîner l'acte ultime de violence, le meurtre. La violence est dirigée sur le corps, parfois sur des parties du corps qui ne s'écrasent pas facilement, par exemple l'os pubique, le crâne ou la plante des pieds.

Les conseillers et les clients voient parfois la violence suivant un continuum qui va de l'agression légère (gifle ou poussée) à l'agression grave (emploi d'une arme). Cela peut être trompeur et dangereux si l'intention est de minimiser certains genres d'agressions et de les voir comme moins dignes d'attention et d'intervention. C'est toutefois un cadre logique à employer si le but est d'évaluer la gravité de l'agression en en examinant les conséquences. Une "petite poussée" pourra être une poussée en bas de l'escalier qui entraîne des dommages à la colonne vertébrale. Une gifle à main ouverte risque de casser le nez. Évaluer exactement le danger immédiat signifierait non seulement qu'il faut examiner la violence réelle, mais aussi les conséquences de cette violence. Même quand elle n'entraîne pas de dommage visible, l'agression devrait toujours être prise au sérieux puisqu'elle risque d'être le début d'un mode de comportement qui augmentera en fréquence et en gravité avec le temps et qui peut aboutir au meurtre.

La violence **sexuelle** commence souvent par des blagues, des noms et des attouchements non voulus qui rabaissent les femmes. Elle englobe les rapports sexuels forcés aussi bien que la jalousie excessive et les accusations d'ordre sexuel. Des victimes ont dit avoir été forcées d'accomplir des actes sexuels qu'elles trouvent dégoûtants ou pénibles, par exemple les rapports sexuels en groupe, la pénétration anale ou l'insertion d'objets dans le vagin. L'agresseur tient rarement compte des besoins sexuels de la victime. Le mari se sert souvent des rapports sexuels pour punir sa femme en la rejetant comme partenaire sexuelle. Souvent il fait étalage de ses liaisons extraconjugales et soumet sa femme à des comparaisons défavorables. Les femmes décrivent l'humiliation qu'elles ressentent quand elles sont forcées de tolérer des pratiques sexuelles illustrées dans les magazines pornographiques violents que leurs maris achètent et qui traînent ouvertement dans la maison, et de s'adonner en plus à ces pratiques. Parfois, la victime ne pensera même pas qu'elle a été violentée sexuellement. Il arrive couramment que la femme se soumette aux exigences sexuelles de son mari parce qu'elle n'a pas l'impression d'avoir la liberté de refuser sans en subir de graves répercussions. Elle a l'impression de ne pouvoir dire non parce que la soumission est vue comme faisant partie de son devoir d'épouse. La brutalité sexuelle s'accompagne souvent de menaces de violence ou de violence réelle et peut aboutir au meurtre.

La violence **psychologique** diffère de la violence affective ou verbale. Elle peut davantage susciter la peur chez la victime parce que les menaces de violence se sont accompagnées d'au moins un incident de brutalité physique. L'agresseur a montré qu'il est capable de mettre ses menaces à exécution. La violence psychologique peut prendre diverses formes. Ainsi l'agresseur pourra:

1. menacer de se suicider, d'user de violence à l'égard de la victime et de ceux qu'elle aime, d'abimer ses effets personnels et de faire du mal aux animaux familiers, d'enlever les enfants, de la déporter s'il est son répondant, de se servir contre elle des renseignements qu'il pourra avoir au sujet de son passé si elle le quitte;

2. forcer la victime à faire des choses dégradantes comme taillader la robe qu'elle préfère, se laver la bouche avec du savon, lécher les assiettes;

3. faire des choses qui terrorisent la victime, par exemple brûler les feux rouges, accélérer quand les rues sont glissantes, lui faire un noeud coulant autour du cou, jouer avec un fusil ou un couteau en sa présence;

4. attaquer verbalement la personnalité, la mentalité ou les convictions de la victime ou déprécier les efforts qu'elle fait pour s'améliorer;

5. surveiller les activités de la victime, bouleverser ses habitudes, la priver du nécessaire (sommeil, nourriture, rapports sexuels, argent), l'isoler de sa famille et de ses amis.

Ces formes de torture psychologique ont pour but d'épuiser la victime. Celle-ci craint constamment pour sa sécurité. Sa situation est extrêmement imprévisible du fait qu'elle sait rarement si l'agresseur lui fera mal physiquement. La nature insidieuse de cette violence l'empêche de penser clairement, ce qui crée un climat de menace pour sa vie et peut aboutir au meurtre.

La destruction des effets personnels risque moins d'être prise au sérieux par les personnes en cause. L'agresseur est perçu comme moins menaçant par les étrangers parce qu'il paraît diriger sa rage sur des objets. "Au moins, il ne lui a pas fait mal ..." Or, tel n'est pas le cas. Si on examine la situation de plus près, on constate que l'agresseur choisit très délibérément ses cibles. Il détruit les affaires de **la victime**, ses albums de photos, les souvenirs qu'elle chérit, la robe qu'elle préfère. Son message est clair: "Tiens-toi le pour dit. La prochaine fois, cela pourrait être toi." Quand les femmes nous font part de leur inquiétude parce qu'elles ne veulent pas quitter la maison de peur que les objets auxquels elles tiennent soient détruits, croyons-les. À moins qu'elles soient en danger immédiat, il vaut mieux les aider à établir un plan d'action qui permettra non seulement de les protéger, mais aussi de protéger leurs objets personnels. Les animaux familiers, pas plus que les enfants, n'échappent à la destruction. L'agresseur peut se servir des deux comme moyen d'intimider et de maîtriser la victime. Cela peut aboutir au meutre.

b) Questions que chaque membre doit se poser au sujet de la violence:
   - En quoi suis-je violent?
   - Que me coûte mon comportement violent?

c) Ce que nous savons au sujet de la violence:
   - Elle ne prend pas fin sans intervention.
   - Elle fait du tort aux autres.
   - Elle détruit la confiance et les relations.
   - Elle détruit l'image de soi.

3. Film - Up The Creek (15 minutes). Ce film, qui traite des répercussions de la violence faite aux femmes du point de vue du mari, peut être obtenu du centre de distribution de l'Office national du film (Collection de films sur la violence familiale).

   Discussion
   - Réactions des membres au film.
   - Ce que les membres ont appris du film.
   - Lien entre le film et les autres documents dont il a déjà été question.

4. Le programme OPPORTUNITY.
   - Objectifs et buts.
   - Objectifs des membres - établis par chacun.
   - Contrat - Voir annexe D.

5. Explication du système de rapports au début et à la fin.

   Il s'agit d'un bref exercice qui est mené au début et à la fin de chaque séance de groupe. Dans le rapport du début, chaque membre dit comment il se sent à ce moment-là, s'il y a eu des incidents violents au cours de la semaine ou si d'autres événements importants se sont produits. Dans le rapport de la fin, chaque membre dit comment il se sent à la fin de la séance et ce qu'il en pense.

   L'exercice a pour but de donner une idée de l'état émotif de chaque membre quand il commence et quand il termine la séance. Il aide aussi à déceler les idées suicidaires ou homicidaires. Voici des exemples d'observations entendues pendant la séance:

   - "Je n'ai jamais réellement été aussi violent à l'égard de ma femme. Je l'ai simplement bousculée une ou deux fois."
   - "C'est la provocation qui m'a fait frapper ma femme, c'est elle qui m'a provoqué."
   - "J'avais bu, je ne me rappelle même pas l'avoir frappée, mais elle dit qu'elle ne reviendra pas à moins que je me fasse aider."

Deuxième séance

1. Rapport du début.

2. Revue de la séance précédente. Les revues servent à renforcer les points dont il a été question à la séance précédente de même qu'à régler les questions restées sans réponse.

3. Film - Shifting Gears (13 minutes). Ce film, qui est réalisé du point de vue d'un homme et qui montre comment les hommes peuvent s'aider mutuellement à mettre fin à leur violence, peut être obtenu du centre de distribution de l'Office national du film (Collection de films sur la violence familiale).

Discussion
- Réactions des membres au film.
- Ce que les membres ont appris du film.
- Lien entre le film et les discussions précédentes.

4. Questions que chacun des membres doit se poser au sujet de la violence:

- Comment puis-je arriver à décider d'être violent?
- Comment ai-je appris à me conduire brutalement?
- Quel est le but de mon comportement violent?
- En quoi la violence a-t-elle été un problème pour moi?
- Qui est responsable de mon comportement violent?
- Quels avantages y a-t-il pour moi à n'être pas violent?
- Qu'est-ce que cela me coûtera si je continue d'être violent?
- Quelles sont les excuses que j'invoque pour continuer d'être violent?

Ces questions ont pour but de rendre l'homme plus conscient et de l'aider à amorcer le processus d'intériorisation de la responsabilité de son comportement.

5. Le journal de la violence - Description et usage.

Le journal de la violence

Nom: _____ Date: _____

Les hommes recourent à une variété de comportements violents pour dominer les femmes. Le journal de la violence représente une méthode pour reconnaître et surveiller l'emploi de ces comportements afin de travailler à les supprimer.

Il faut faire le journal une fois par semaine à l'aide des comportements violents dont il a été question à la première séance. Le journal dûment rempli devrait être apporté à chaque séance pour être étudié.

Comportement violent	Mes pensées	Mes sentiments	Le résultat
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

6.

7.

8.

---

6. Rapport de la fin.

Voici des exemples d'observations apportées au cours de la séance:
- Si cela ne change pas, je vais perdre toute ma famille.
- J'essayais seulement de la faire écouter.
- Mon père avait l'habitude de me frapper tout le temps. Ma femme a été maltraitée dans sa famille aussi bien que dans son premier mariage.

Troisième séance

1. Rapport du début.

2. Revue de la séance précédente.

3. Le journal de la violence - Étude des notes inscrites par les membres.

4. Exercice sur les indices précurseurs de la violence.

Il est demandé aux membres de se fermer les yeux et de se rappeler un épisode violent à l'égard de leur compagne. Ils doivent se remémorer tous les signes et les signaux qui étaient présents juste avant qu'ils usent de violence physique. L'animateur pourra, par exemple, leur demander ce qu'ils se souviennent d'avoir vu. Qui était là? Où était-ce? Qu'est-ce qu'ils se souviennent d'avoir entendu? Était-ce bruyant? Était-ce tranquille? Qu'est-ce qu'ils se souviennent d'avoir ressenti intérieurement? Étaient-ils détendus et à l'aise ou tendus et noués?

Il y a une pause entre chaque question afin de laisser aux membres assez de temps pour penser à leurs réponses. Les mêmes questions sont ensuite posées par rapport à la période de temps au cours de laquelle la violence physique s'est produite. Les membres doivent enfin répondre aux mêmes questions pour la période de temps après que la violence physique a cessé.

L'examen de l'analyse de chaque période de temps fournit des renseignements au sujet de ce que chaque membre a vécu, et au sujet aussi du degré de conscience qu'il a de ses pensées et de ses sentiments. La connaissance des signes précurseurs de la violence donne une indication de la mesure dans laquelle un membre est conscient de ses pensées et de ses sentiments.

Cet exercice sensibilise chacun des membres aux différents signes ou signaux qui lui sont donnés pour montrer qu'il s'apprête peut-être à devenir violent. La conscience qu'il a de ces indices dès le début du processus lui donne une bonne possibilité de choisir d'autres solutions que la violence.

5. Solutions de rechange.

L'étude des alternatives au comportement violent permet aux membres de parler des moyens qu'ils ont pris pour éviter d'être violents et d'établir des plans de rechange chaque fois qu'ils ont l'impression d'être au bord de la violence. Les membres sont incités à élaborer leur propre ensemble de solutions de manière à devenir responsables des changements à faire.

6. Discussion.

Si le temps le permet, il peut y avoir une discussion pour repasser les différents sujets abordés au cours de la séance et étudier des questions connexes ou d'autres idées qui auront pu surgir.

7. Rapport de la fin.

Exemples d'observations apportées au cours de la séance:

- Je ne me souviens pas de m'être beaucoup énervé avant; tout d'un coup nous nous disputions et je l'ai frappée.
- Je me suis senti affreusement mal après; tout ce que je voulais, c'était de me tuer.
- Je me suis senti si bouleversé après; je ne savais pas quoi faire.

Quatrième séance

1. Rapport du début.

2. Revue de la séance précédente.

3. Le journal de la violence - Examen des notes inscrites par les membres.

4. Film - To Have and To Hold (20 minutes). Ce film, qui décrit le programme de conseil Emerge pour les hommes mis en oeuvre à Cambridge, au Massachusetts, peut être obtenu du centre de distribution de l'Office national du film (Collection de films sur la violence familiale).

Discussion
- Réactions des membres au film.
- Ce que les membres ont appris du film.
- Lien entre le film et les discussions précédentes.

5. Rapport de la fin.

Exemples d'observations apportées au cours de la séance:
- J'ai toujours pensé que je devais la dominer, comme si j'étais le patron.
- Je n'ai jamais vécu une expérience comme celle-ci, où des types se retrouvent ensemble pour parler des choses qui les préoccupent.

- Ce n'est pas si facile d'être un homme, vous savez. Je sais que je n'avais pas le droit de la frapper, mais je subissais à ce moment-là beaucoup de pression.

Cinquième séance

1. Rapport du début.

2. Revue de la séance précédente.

3. Le journal de la violence - Examen des notes inscrites par les membres.

4. Discussion - Les images des hommes et des femmes.

   a) Caractéristiques et rôles de l'homme et de la femme - Quelles sont les idées des membres à ce sujet? Pour favoriser le débat, il est utile d'inscrire sur un tableau toutes les descriptions données pour l'homme et pour la femme.

   b) Caractéristiques et rôles du mari et de la femme - Quelles sont les idées des membres à ce sujet? Pour favoriser le débat, il est utile d'inscrire au tableau toutes les descriptions données pour le mari et pour la femme.

   c) Relations saines et malsaines - Quelles sont les idées des membres à ce sujet? Pour favoriser la discussion, il est utile d'inscrire au tableau toutes les descriptions données pour les relations saines et les relations malsaines.

   d) Graphique de la dépendance - Ce graphique est employé pour les besoins de la discussion et décrit les caractéristiques de trois genres de relation. Dans le premier exemple, les cercles représentent deux personnes qui vivent peut-être ensemble mais qui n'ont guère de relation affective, sinon aucune, entre elles. Ces personnes seraient comme des pensionnaires qui vivent sous le même toit.

      Dans le deuxième exemple, les cercles sont très rapprochés et décrivent deux personnes qui sont si proches l'une de l'autre ou qui passent tellement de temps ensemble que leurs vies se différencient à peine. Ces personnes ont désespérément besoin l'une de l'autre et pourront finir par se préoccuper de la vie de l'autre. Elles ont besoin l'une de l'autre pour survivre. Elles ne souffrent guère de différence ou de distinction, voire aucune, entre elles. Sur le plan affectif, la relation peut être écrasante et étouffante.

      Dans le troisième exemple, les cercles sont parfois rapprochés et parfois séparés. Chacun tolère que l'autre se rapproche ou s'éloigne. Les cercles représentent deux personnes qui veulent être ensemble mais n'ont pas désespérément besoin l'une de l'autre pour fonctionner. Les

différences de pensées, de sentiments et de comportements sont vues comme intéressantes plutôt que menaçantes. Chacun a des intérêts distincts de ceux de l'autre.

1. **Relation indépendante.** Caractérisée par la distance, l'absence d'intimité, l'absence d'appui, la solitude.

2. **Relation dépendante.** Caractérisée par la tension, l'instabilité, la perte de maîtrise de soi, l'immobilité, l'insécurité, le besoin excessif, l'anxiété, la fatigue, le peu de tolérance des différences ou de la distance.

3. **Relation interdépendante.** Conscience de l'autre, proximité, variété, respect des différences, mouvement, désir, maîtrise de soi, amitié.

Il est demandé aux hommes de choisir dans quel genre de relation ils pensent qu'ils s'inscrivent. La plupart choisissent le deuxième. Il y a ensuite une discussion pour savoir comment passer du deuxième au troisième genre de relation.

L'exercice a pour but de rendre les hommes plus conscients de la manière dont leurs préoccupations fréquentes au sujet des pensées, des sentiments et des actes de leur compagne conduisent à de nouvelles difficultés tant pour eux-mêmes que pour celle-ci. Il aide aussi à réduire le degré de dépendance des hommes à l'égard de leur compagne. Cela commence à se produire quand les hommes se voient comme des êtres distincts de leur compagne. Les hommes fondent en même temps davantage leur image de soi et leur amour-propre sur eux-mêmes plutôt que sur des comportements de rôle particuliers par rapport à leur compagne.

La qualité de leur relation s'améliore et leur amour-propre augmente à mesure que les hommes commencent à voir leur compagne plus comme un être distinct et moins comme un prolongement d'eux-mêmes.

5. Rapport de la fin.

Exemples d'observations apportées au cours de la séance:
- Les cercles très rapprochés décrivent le genre de relation que j'ai avec ma femme. Il n'y a pas de liberté du tout.
- J'ai grandi en pensant que les hommes étaient censés être ceux qui ont le dessus dans les relations.
- J'ai toujours pensé que les femmes étaient toutes les mêmes. Je me rends compte maintenant que je ne suis jamais arrivé à connaître très bien une femme.

Sixième séance

1. Rapport du début.

2. Revue de la séance précédente.

3. Le journal de la violence - Examen des notes inscrites par les membres.

4. Discussion - Les images des hommes et des femmes.

   a) Film - Killing Us Softly: Advertising's Image of Women (28 minutes). Ce film montre comment la publicité aide à perpétuer une image négative de la femme et comment cela modifie ensuite nos attitudes et notre comportement à l'égard des femmes. On peut l'obtenir du centre de distribution de l'Office national du film (Collection de films sur la violence familiale).
   Discussion: Réactions des membres au film.

   b) Comment les images ou les perceptions des hommes et des femmes conduisent-elles au comportement violent?

   c) Quels aspects de notre société contribuent à la violence faite aux femmes?

   d) Quelles sont quelques-unes des images négatives des hommes et des femmes?

   e) Quelles sont quelques-unes des images positives des hommes et des femmes?

5. Rapport de la fin.

Exemples d'observations apportées au cours de la séance:
- Ce film m'enrage. Je ne pense pas que je sois comme les hommes dans ce film et je ne veux certainement pas l'être.
- J'ai toujours senti un vide dans ma vie et je pense que j'ai essayé de masquer ce vide en buvant et en connaissant beaucoup de femmes.
- Je remarque que vous continuez de blâmer votre femme pour ce que vous lui avez fait. J'avais l'habitude de faire cela aussi et je peux vous dire que rien ne changera tant que vous ne changerez pas vous-même.

Septième séance

1. Rapport du début.

2. Revue de la séance précédente.

3. Le journal de la violence - Examen des notes inscrites par les membres.

4. Discussion: L'avenir des hommes
   a) Qu'est-ce que l'avenir réserve aux hommes?
   b) Comment établir une identité saine pour les hommes?
   c) L'image du "vrai" homme change; où est-ce que je veux aller et quels moyens faut-il que je prenne pour y arriver?
   d) Quel est le moyen qui m'aidera le mieux à changer?

5. Rapport de la fin.

Exemples d'observations apportées au cours de la séance:
- Comment pourrais-je arriver à me conduire comme un homme si je change les choses que je fais depuis si longtemps?

- J'aimerais que ma femme soit mon amie, mais je ne sais pas trop bien comment y parvenir.
- Je me rends compte que je n'ai jamais eu le droit de la frapper. J'espère que cela n'arrivera plus jamais.

Huitième séance

1. Rapport du début.

2. Revue de la séance précédente.

3. Le journal de la violence - Examen des notes inscrites par les membres.

4. Discussion: Qu'est-ce que je fais pour effectuer des changements dans ma vie?

5. Rapport de la fin.

Exemples d'observations apportées au cours de la séance:
- J'essaie réellement de me regarder et de ne pas jouer les jeux superficiels que j'avais l'habitude de jouer.
- C'est dur de faire des changements comme ceux dont nous parlons ici; je ne connais pas beaucoup de gens qui parlent comme cela.
- Cela ne m'ennuie plus qu'elle fasse des choses séparément, elle en a le droit.

Neuvième séance

1. Rapport du début.

2. Revue de la séance précédente.

3. Le journal de la violence - Examen des notes inscrites par les membres.

4. Évaluation: Discussion.
   a) Qu'est-ce que j'ai appris jusqu'à maintenant?
   b) De quelle expérience ai-je appris davantage jusqu'à présent?
   c) De quelle expérience ai-je le moins appris jusqu'à présent?
   d) Dans quelle mesure ai-je changé jusqu'à maintenant?

5. Évaluation de la documentation remise (voir annexe E).

6. Rapport de la fin.

Exemples d'observations apportées au cours de la séance:
- Eh bien, j'ai cessé de la frapper mais je jure toujours et je me mets en colère. Je veux continuer de travailler pour mettre fin à cela aussi.
- Même si elle a dit qu'elle ne revient pas, je continue de penser que les changements que j'ai faits seront une bonne chose pour moi à l'avenir.
- J'ai toujours voulu la dominer tout le temps; je suis content de ne plus le faire autant maintenant.

Dixième séance

1. Rapport du début.

2. Revue de la séance précédente.

3. Discussion:
   a) Poursuite de l'évaluation du changement.
   b) Plans d'avenir:
      - Qu'est-ce que je fais maintenant?
      - Quels sont mes plans si jamais je sentais que la violence peut se reproduire?
   c) Sommaire de l'expérience de groupe.

Exemples d'observations apportées au cours de la séance:
- J'aimerais que d'autres hommes participent à une expérience comme celle-ci. Ma vie a réellement changé.
- Si jamais je pense que je vais de nouveau être violent, je vous rappellerai.
- J'ai encore beaucoup de choses à changer, aussi je viendrai à la prochaine série de séances.

Considérations relatives au traitement

Comme pour n'importe quel autre programme de traitement, des problèmes peuvent survenir de temps à autre. Voici les plus communs.

Abandon du traitement

Un homme pourra abandonner le traitement à n'importe quel moment du processus s'il n'a pas l'impression que cela lui fait du bien. Sa première motivation pour participer au programme pourra, par exemple, être rattachée uniquement à son désir de voir sa femme revenir. Si le fait de s'inscrire au programme ne lui ramène pas sa femme, il ne verra peut-être pas pourquoi il continuerait d'assister aux séances.

Le cas échéant, l'animateur devrait inciter cet homme à revenir en insistant sur le fait que le but du programme est de l'aider à déterminer lui-même les raisons (la violence aussi bien que d'autres choses) qui l'y ont amené la première fois. Si l'homme décide de ne pas revenir, l'animateur devrait l'encourager à rappeler s'il change d'idée et lui dire qu'il est toujours le bienvenu.

L'animateur devrait aussi se mettre en rapport avec la compagne de cet homme pour lui faire savoir qu'il a abandonné le traitement et lui conseiller d'obtenir les ressources qui lui sont nécessaires pour garantir sa sécurité et sa protection.

Continuation des incidents violents

Les incidents violents se produisent de temps à autre même pendant que l'homme est en traitement. Les membres doivent signaler les comportements violents dans le rapport qu'ils font au début de chaque séance. Cela devient

l'objectif immédiat de la rencontre et il y aura du temps pour discuter des incidents qui se sont produits. Il est important de parler avec les membres du groupe des moyens de créer un climat sûr pour partager ses expériences. Si un homme dit qu'il a été violent à l'égard de sa femme, mais que l'animateur n'a pas de nouvelles de la femme (qui a pourtant été encouragée à l'appeler si d'autres incidents violents se produisaient), il devrait appeler celle-ci pour s'assurer qu'elle a pris les mesures nécessaires afin de garantir sa sécurité et sa protection. L'homme pourra savoir que sa femme a été contactée.

Si l'animateur apprend de la femme qu'il y a eu un incident violent, mais que l'homme omet de le signaler au cours du rapport au début de la séance, il devrait en parler à la fin du rapport qui clôt la séance comme d'une chose qu'il savait. Le groupe analyse ensuite pourquoi l'homme n'a pas soulevé la question, ce qui s'est produit au cours de l'incident et comment cet homme, de même que les autres membres du groupe, peuvent travailler pour changer cette forme ou une autre de comportement violent. L'homme sait, par l'évaluation initiale, que sa femme pourra appeler l'animateur s'il se livre de nouveau à la violence

Caractère confidentiel

Le caractère confidentiel du programme peut souffrir des exceptions dans certaines circonstances. L'homme accepte ces exceptions dans le formulaire de consentement. Il est dit aux membres que tout ce dont ils parlent en groupe est confidentiel à moins que l'animateur estime qu'il y a un risque pour la sécurité et la protection de la compagne ou des enfants. Si, par exemple, un homme quitte le groupe en colère en disant qu'il en a assez de sa femme, l'animateur devrait appeler celle-ci pour l'avertir qu'elle peut être en danger. La femme pourra alors déterminer le meilleur moyen de faire face à la situation d'après ce qu'elle aura appris au sujet de l'utilisation des ressources et du recours à un plan pour assurer sa sécurité, lors du premier contact avec l'animateur.

La compagne peut savoir si l'homme suit ou non le traitement, quel progrès il a fait en général, et les circonstances de son abandon s'il en a décidé ainsi.

Les choses précises que l'homme dit dans le cours du traitement, et qui n'ont pas de rapport avec la sécurité et la protection de sa femme, sont tenues confidentielles.

Le processus d'évaluation et de recherche

L'évaluation fait partie intégrante du programme de traitement. Elle a pour but de mesurer l'efficacité du traitement, de faire avancer les connaissances cliniques au sujet des programmes de conseil pour les maris violents, d'assurer la sécurité et la protection de la victime et d'apporter de nouvelles données pour la recherche.

Le processus d'évaluation s'amorce dans le volet évaluation, quand des renseignements sont obtenus à l'aide de différents tests et du questionnaire remis à l'homme et à sa compagne.

Les données d'évaluation fournissent une base, un point de départ pour mesurer les changements qui se produisent pendant le processus de traitement.

Ces données aident aussi à assurer la sécurité et la protection de toutes les personnes en cause. Elles permettront de mesurer l'ampleur des antécédents de violence, de déterminer les ressources dont la famille a besoin et d'établir s'il y a ou non des tendances homicidaires ou suicidaires.

La première évaluation en bonne et due forme a lieu dans la dixième semaine, au moment où les membres remplissent un formulaire d'évaluation des séances de groupe (annexe E). Les femmes sont aussi contactées par téléphone à ce moment-là pour savoir s'il y a eu un changement.

Il y a ensuite des évaluations quatre mois, un an et deux ans après la fin des séances de groupe (voir annexes F, G et H respectivement). Les compagnes sont contactées à toutes les étapes du processus d'évaluation pour vérifier si la violence a cessé ou non.

Les renseignements réunis pendant toute la durée du programme servent à différentes fins. Dans le volet évaluation, elles donnent une indication du caractère et de la personnalité de l'homme et aident à déterminer la meilleure formule de traitement pour celui-ci. En général, le volet évaluation contribue à la connaissance des hommes qui violentent leurs femmes. Il reste toutefois encore beaucoup de travail à faire pour ce qui est de l'évaluation de l'efficacité des programmes de traitement. Le cadre de ces programmes est souvent flou, ce qui rend difficile de les reproduire ou de les évaluer. Il est important de préciser le cadre de travail et les modalités de traitement pour permettre d'évaluer les éléments qui représentent effectivement pour les hommes la possibilité de changer.

Les méthodes décrites ici fournissent une structure qui peut être employée dans bien des programmes différents, et créer ainsi une banque de données pour perfectionner les connaissances et la pratique dans ce domaine. À l'heure actuelle, il y a autant de protocoles d'évaluation que de programmes. Un ensemble de méthodes plus uniformisées, comme celles qui sont exposées ici, peut aider à améliorer les services d'intervention et de counseling destinés aux hommes.

Le processus de changement

Quelles conditions représenteront la possibilité de changer pour les hommes?

Il est important que le conseiller adopte un style direct et simple. Le conseiller doit avoir du respect et de la considération pour l'homme en tant que personne, indépendamment de ce qu'il a fait.

Il est très important que le désir de changer, comme le changement lui-même, viennent de l'homme. L'homme a besoin de savoir que les changements qu'il effectuera lui profiteront et que le maintien de son comportement violent servira uniquement à détruire sa vie et la vie de ceux qui l'entourent.

Mais il y a peu de chance que l'homme modifie son comportement s'il est incapable de changer son point de vue et ses perceptions. Au départ, la rigidité de sa pensée au sujet des rôles masculins et féminins l'empêchera de voir que les choses peuvent être différentes pour lui. Ce qui va l'aider à changer sa manière de penser, c'est la combinaison d'une crise personnelle au sujet de la situation qui existe à ce moment-là et une nouvelle conscience des solutions de rechange qui s'offrent à lui.

Mais l'homme aura besoin avant tout d'encouragement et d'appui pour effectuer ces changements. Parce que les sources d'aide risquent d'être très limitées pour lui, le groupe de traitement pourra constituer son principal soutien social et affectif.

Un moyen important d'aider les hommes à changer, c'est de mettre en question leurs pensées, leurs attitudes et leurs perceptions, ainsi que celles de leur femme. Le processus est particulièrement efficace dans un groupe quand les membres eux-mêmes sont incités à contester leurs déclarations et leurs gestes réciproques. Il incombe à l'animateur de se faire le modèle d'une interaction affective positive, c.-à-d. chaleureuse et respectueuse, mais en même temps directe, franche et ferme. Les membres s'écoutent bien mutuellement, et ils sont leurs meilleurs critiques. La plupart ont eux-mêmes dit ou fait les mêmes choses à un moment ou l'autre.

Il est important de tenir compte des hommes qui ne voudront pas de traitement, qui ne pensent pas avoir de problème et qui n'ont pas l'intention de mettre fin à leur comportement violent. Pour ces hommes, il faut songer à des mesures et à des contraintes externes. Cela commence à se produire maintenant: les policiers commencent à porter des accusations; les tribunaux commencent à traiter la violence faite aux femmes comme un acte criminel et la société n'est plus aussi disposée à excuser les hommes violents. Le rôle de la collectivité est d'aider à mettre fin à la violence et à l'inégalité sexuelle dont les femmes sont victimes. Le véritable changement social commencera à se réaliser quand la grande collectivité travaillera bien de concert pour répondre aux besoins des femmes battues.

C'est dans les institutions sociales et politiques qui enracinent la violence des hommes à l'égard des femmes que le changement doit s'effectuer. Seule la transformation de ces structures sociales mettra vraiment fin à la violence faite aux femmes dans notre société. Mais comment les animateurs et les clients des programmes de groupe peuvent-ils faciliter ce changement? Ils peuvent, par exemple, s'élever contre la violence faite aux femmes, écrire, renseigner le public, soutenir les maisons d'hébergement locales, aider à harmoniser et à améliorer les services qui existent déjà, faire de la formation, créer des réseaux entre les gens et les organismes, prendre part à des campagnes de sensibilisation du public, faire de l'action politique, se servir des médias, participer à des manifestations et à des démarches.

Pour les hommes qui s'inscrivent au programme OPPORTUNITY, il importe donc non seulement d'effectuer des changements personnels, mais aussi de prendre conscience des changements sociaux et structurels qui sont nécessaires sur une plus grande échelle pour supprimer à jamais l'inégalité dont les femmes sont victimes. Quand ils comprennent les liens qui existent entre ce qu'ils vivent personnellement dans leur foyer et cette structure politique de notre société

qui crée l'infériorité et l'inégalité dans le cas des femmes, les hommes sont véritablement capables de comprendre d'un point de vue féministe le comportement qu'ils ont à l'égard de leur femme et ils ont fait un pas pour aider à mettre fin à la violence exercée contre les femmes.

Le problème doit être résolu à la fois sur le plan psychologique et sur le plan social. Les membres du goupe doivent dépasser l'expérience personnelle qu'ils ont vécue dans le cadre du traitement de groupe pour dénoncer la violence faite aux femmes. Ils doivent atteindre d'autres maris violents, intervenir dans l'immédiat et aider à former des réseaux d'auto-prise en charge afin de soutenir le nombre considérable d'hommes qui ont besoin de faire les mêmes changements qu'eux dans leur vie.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES AU PROGRAMME

Au moment de mettre sur pied un programme de ce genre, il y a quelques points essentiels à prendre en considération. Certains ont été abordés précédemment.

1. Il est important que le programme fasse partie d'une intervention plus générale du milieu, tel le programme mis en oeuvre à London, en Ontario. Il est inefficace et irresponsable d'établir un programme de traitement pour les hommes isolément ou pour remplacer les services destinés aux femmes. Un programme isolé est simplement un programme de conseil. Cela suffira peut-être pour susciter des changements chez les individus, mais cela n'est pas assez pour amener les changements sociaux nécessaires. Les animateurs de groupe doivent aussi être des agents de changement social; ils doivent dénoncer la violence exercée contre les femmes. Le fait de mettre en oeuvre des programmes de traitement pour les hommes sans tenir compte des ressources et des maisons d'hébergement qui existent pour les femmes et les enfants sape aussi la sécurité et la protection des victimes. En outre, le fait de travailler avec d'autres ressources du milieu aide non seulement à prévenir l'épuisement professionnel et l'isolement chez le personnel, mais à voir la violence faite aux femmes comme un problème social dont la solution exige la participation des différents groupes. On trouve un exemple de formule communautaire pour enrayer la violence faite aux femmes dans The Domestic Violence Project: A Comprehensive Model for Intervention into the Issue of Domestic Violence. (Harris et Sinclair, 1981).

2. Il est important que les animateurs de groupe assurent un enseignement professionnel tant aux personnes qu'aux organismes désireux d'en savoir davantage au sujet des moyens à prendre pour faire partie d'un réseau communautaire. Dans le programme OPPORTUNITY, l'enseignement et la formation professionnels sont vus comme le pivot de l'approche communautaire.

3. L'existence d'un groupe de soutien des pairs à l'intention des animateurs de groupe est essentielle pour que ceux-ci puissent partager leurs expériences, les bonnes comme les mauvaises. Dans la région de Toronto, il existe un réseau d'animateurs depuis plusieurs années. Ce qui était au départ un groupe informel est maintenant devenu une source régulière et extrêmement précieuse de soutien professionnel et d'idées pour poursuivre le travail dans ce domaine.

4. Dans les collectivités qui sont très petites et éloignées des grands centres, comme celles des régions rurales, il y a des problèmes particuliers à surmonter au moment d'établir le programme. On doit chercher quelqu'un qui est un chef naturel dans le milieu - une personne connue et respectée. Cette personne pourrait commencer à faciliter la mise sur pied des programmes de traitement, des maisons d'hébergement pour les femmes et des autres ressources nécessaires en travaillant étroitement avec la police locale ou provinciale, avec un médecin ou avec un travailleur des services de protection de l'enfance. Plusieurs petites villes ont ouvert des centres pour les femmes et font appel à des travailleurs bénévoles pour aider à les faire fonctionner. Dans bien des collectivités, ce sont souvent les groupes féminins qui ont rompu le silence. Avec le temps, l'importance des personnes qui travaillent dans ce domaine, aussi bien que celle de la question elle-même, seront mieux connues et la collectivité commencera alors à acquérir une nouvelle conscience.

5. Tel que souligné dans tout ce manuel, l'intervention doit s'effectuer tant sur le plan individuel que sur le plan social. Le manuel insiste sur un aspect du changement: l'application d'un modèle de traitement pour les hommes qui veulent effectuer des changements personnels. Mais si le traitement pour les hommes qui violentent leur compagne est une étape importante, il incombe en revanche à ceux qui travaillent dans ce domaine de dénoncer publiquement la violence faite aux femmes et les forces sociales qui maintiennent le déséquilibre du pouvoir entre hommes et femmes. Nous devons aussi dénoncer la source des mentalités négatives qui existent à l'égard des femmes. Nous aidons à perpétuer le problème dans la mesure où nous restons silencieux.

Ainsi que l'ont décrit Harris et Sinclair (1981), une stratégie d'intervention globale comprend cinq éléments principaux, à savoir: a) un programme de counseling, b) des services harmonisés et des ressources, c) la formation professionnelle, d) l'éducation du public, et e) l'action sociale. Dans notre travail, il importe que nous tenions compte autant que possible de tous ces éléments. Il y aura évidemment des moments où il faudra donner plus d'importance à un élément qu'à un autre.

Ce n'est qu'en enrayant les causes sociales de la violence faite aux femmes que nous pourrons créer une société juste dans laquelle les femmes et les enfants ne se sentiront pas menacés, et où la famille sera, comme il se doit, un havre de sécurité et un milieu d'épanouissement pour tous ses membres.

Annexe A

OPPORTUNITY

PROGRAMME D'ÉVALUATION
ENTENTE DE CONSENTEMENT ET DE CONFIDENTIALITÉ

Je soussigné, _____, accepte de participer au programme d'évaluation **OPPORTUNITY** pour les maris violents. Je comprends que le programme est établi pour obtenir des renseignements des hommes qui ont été violents dans leurs relations avec les femmes, de même qu'au sujet de ces hommes. Je comprends aussi que le programme me donnera une possibilité d'en apprendre davantage au sujet de mon comportement et de moi-même.

Je comprends en outre que les renseignements que je fournirai serviront à un programme de recherche, et que mon nom ou tout autre renseignement permettant d'établir mon identité seront tenus confidentiels. Je sais que toutes les réponses sont identifiées au moyen d'un numéro de code qui est joint au questionnaire. On m'a expliqué que les résultats seront transmis en tant que résultats collectifs et que je pourrai obtenir sur demande une copie de tous les documents publiés.

J'accepte de donner mon autorisation pour que le personnel du programme se mette en rapport avec ma compagne dans le but de compléter le processus d'évaluation.

J'autorise le personnel à se mettre en rapport avec ma compagne, ou une autre personne, si des craintes surviennent au sujet de sa sécurité ou de sa protection à un moment ou l'autre pendant le programme. Cela peut comprendre des renseignements au sujet de ma participation aux séances ou de mon progrès général dans le cadre du programme.

Date _____ Signature _____

Témoin _____

Annexe B

CLARKE INSTITUTE OF PSYCHIATRY

Service médico-légal, Département de service social
250, rue College, 4e étage
Toronto (Ontario)
M5T 1R8

OPPORTUNITY

Programme d'évaluation et de traitement pour les maris violents

Questionnaire d'évaluation - Mari

Date _____
jour mois année

Nº d'identité : H

1. Nom de famille — Prénom
2. Adresse — Code postal
3. Numéro de téléphone (domicile) — (bureau)
4. Numéro du dossier médical
5. Date de naissance _____
jour mois année
6. Âge actuel

Femme ou compagne

7. Nom de famille — Prénom
8. Adresse — Code postal
9. Numéro de téléphone (domicile) — (bureau)
10. Date de naissance _____
jour mois année
11. Âge actuel

Mari

12. Adressé par:

Nature de la présentation:

1º____ Ordonnance du tribunal

2º____ Client lui-même

3º____ Autre (femme)

Pourquoi avez-vous décidé de vous faire conseiller à ce moment-ci?

13. État actuel de la relation

1. __ Fréquentations
2. __ Union de fait
3. __ Marié
4. __ Séparé
5. __ Divorcé

14. Depuis combien de temps vivez-vous dans la relation actuelle?

1. 6 mois ou moins
2. 6-12 mois
3. 1-2 ans
4. 2-5 ans
5. 5-10 ans
6. plus de 10 ans

15. Si vous êtes séparé, depuis combien de temps?

1. non séparé
2. moins de 2 semaines
3. 2-4 semaines
4. 1-2 mois
5. 2-6 mois
6. 6-12 mois
7. 12-24 mois
8. plus de 24 mois

16. Si vous êtes séparé, vivez-vous:

1. seul
2. avec d'autres

17. Si vous êtes séparé, quelle est la principale raison?

18. Souhaitez-vous que votre relation actuelle continue?

1. Oui
2. Non
3. Ne sais pas

Si oui, pourquoi?

19. Votre compagne souhaite-t-elle que la relation continue?

1. Oui
2. Non
3. Ne sais pas

20. Y -t-il des qualités que vous appréciez chez votre compagne?

1. Oui
2. Non

Si oui, précisez:

21. Quelles choses reprochez-vous principalement à votre compagne? Précisez

22. Quelles qualités croyez-vous que votre compagne estime chez vous? Précisez:

23. Quelles choses croyez-vous que votre compagne vous reproche principalement?
Précisez:

Antécédents de la violence

24. Date de la manifestation la plus récente de violence physique

_____
jour mois année

Genres de violence commis:

1. _____ physique: ___ fois
2. _____ psychologique: ___ fois
3. _____ sexuelle: ___ fois
4. _____ destruction des effets personnels: ___ fois

Détails du dernier incident violent

Blessures que votre compagne a subies au cours du dernier incident violent:

25. Dans votre relation actuelle, combien de fois les genres de soins médicaux suivants ont-ils été donnés à votre compagne par suite de la violence conjugale?

1. radiographies ou examen seulement (aucuns soins): fois
2. traitement pour des coupures, des contusions, des bosses: __ fois
3. points de suture pour des entailles ou des déchirures: ____ fois
4. réduction de fractures: ___ fois
5. hospitalisation: __ fois
6. autre (précisez) __ fois

26. La police a-t-elle déjà été appelée relativement à des actes de violence entre vous et votre compagne?

1. Oui 2. Non

Si oui,

1. une fois 2. 2 à 5 fois 3. plus de 5 fois

27. Comprenez-vous pourquoi vous êtes violent à l'égard de votre compagne?
Expliquez:

28. L'année dernière, combien de temps s'est-il écoulé en moyenne entre les incidents violents?

Jours Semaines Mois

29. Y a-t-il un cycle dans les incidents violents?

1. Oui 2. Non 3. Ne sais pas

Si oui, où en êtes-vous dans le cycle en ce moment?

30. L'année dernière, combien de fois avez-vous fait les choses suivantes à votre compagne?

1. violence physique: __ fois
2. violence psychologique __ fois
3. violence sexuelle: __ fois
4. destruction des effets personnels: __ fois

31. Quels genres de blessures physiques votre compagne a-t-elle subies au cours de l'année dernière?

1. aucun
2. contusions: __ fois
3. oeil poché: __ fois
4. membres fracturés: __ fois
5. autre (précisez):

32. Quels genres de blessures physiques avez-vous subies au cours de l'année dernière?

1. aucun
2. contusions: __ fois
3. oeil poché: __ fois
4. membres fracturés: __ fois
5. autre (précisez):

33. Depuis combien de temps êtes-vous violent à l'égard de votre compagne actuelle?

1. moins de 1 mois
2. 1 à 5 mois
3. 5-12 mois
4. 1-2 ans
5. 2-5 ans
6. 5-10 ans
7. plus de 10 ans

35. Depuis combien de temps viviez-vous ensemble, votre compagne et vous, au moment du premier incident violent? ____ mois.

36. Combien de fois avez-vous agressé physiquement votre compagne pendant tout le temps que vous avez vécu ensemble? ____ fois.

37. Quelle est la répercussion de votre violence sur votre relation avec votre compagne?

38. Avez-vous déjà été violent à l'égard de votre compagne pendant que vous étiez sous l'effet des drogues?

1. Oui 2. Non

Si oui, précisez la ou les drogues:

39. Avez-vous déjà été violent à l'égard de votre compagne pendant que vous étiez sous l'effet de l'alcool?

1. Oui 2. Non

40. Que pensez-vous et comment vous sentez-vous généralement après avoir violenté votre compagne? Décrivez:

41. a) Avez-vous déjà violenté vos compagnes ou vos amies antérieurement?

1. Oui 2. Non 3. Sans objet

42. b) Si oui, quelle était la nature de la violence?
1. physique
2. psychologique
3. sexuelle
4. destruction des effets personnels

43. a) Avez-vous des enfants dans votre relation actuelle?

1. Oui 2. Non 3. Si oui, combien?

44. b) Si oui, comment corrigez-vous vos enfants? Décrivez:

45. Avez-vous déjà été violent à l'égard d'autres adultes en dehors de votre relation avec votre compagne?

1. Oui 2. Non

Si oui, décrivez:

46. Quelle conséquence le fait d'être violent a-t-il sur votre vie? Décrivez:

Renseignements généraux

47. Où êtes-vous né?

48. Où avez-vous été élevé?

49. Nombre de frères: Nombre de soeurs:

50. Quelle est votre place parmi les enfants:

51. a) Vos parents se sont-ils séparés quand vous étiez enfant?

1. Oui 2. Non

Si oui, combien de fois? ___

52. b) Si oui, se sont-ils séparés en permanence?

1. Oui 2. Non

53. Votre père ou votre beau-père battait-il sa femme?

1. Oui 2. Non

Si oui, combien souvent:

1. moins d'une fois par mois
2. une fois par mois
3. plus d'une fois par mois
4. une fois par semaine ou plus

54. Votre mère ou votre belle-mère battait-elle son mari?

1. Oui 2. Non

Si oui, combien souvent:

1. moins d'une fois par mois
2. une fois par mois
3. plus d'une fois par mois
4. une fois par semaine ou plus

55. Quand vous étiez enfant, vos parents vous battaient-ils?

1. Oui 2. Non

Si oui, combien souvent:

1. moins d'une fois par mois
2. une fois par mois
3. plus d'une fois par mois
4. une fois par semaine ou plus

56. Qui administrait habituellement les corrections?

1. pas de correction
2. le père
3. la mère
4. les deux indifféremment

57. a) Quand vous étiez enfant, avez-vous été agressé sexuellement?

1. Oui 2. Non

Si oui, quel âge aviez-vous?

b) Si oui, quel lien y avait-il entre l'agresseur et vous?

58. Antécédents des services de counseling

	Source	Raisons	Sentiments à l'égard du counseling	Résultats
1.				
2.				
3.				
4.				

59. Scolarité:

60. Occupation:

61. Emploi actuel:

1. plein temps
2. temps partiel
3. sans emploi
4. aux études
5. autre (précisez)

62. Revenu annuel brut: _____ $

63. À quoi employez-vous votre temps libre? Précisez:

64. Avez-vous déjà été blessé gravement à la tête?

1. Oui 2. Non

65. Avez-vous déjà eu une crise d'épilepsie?

1. Oui 2. Non

66. Avez-vous déjà eu des évanouissements?

1. Oui 2. Non

67. Avez-vous déjà perdu conscience?

1. Oui 2. Non

68. Avez-vous des idées suicidaires en ce moment?

1. Oui 2. Non

69. Avez-vous déjà tenté de vous suicider?

1. Oui 2. Non

Si oui, expliquez:

70. Avez-vous déjà dit que vous songiez à vous suicider sans le penser sérieusement?

1. Oui 2. Non

71. Avez-vous déjà été arrêté?

1. Oui 2. Non

Si oui, énumérez (en commençant par la dernière accusation)

	Infraction	Mois et année	Condamnation Oui ou non	Peine
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				

72. Des accusations ont-elles déjà été portées contre vous parce que vous aviez agressé votre compagne?

1. Oui
2. Oui, par la police (nombre de fois ____)
3. Oui, par la compagne (nombre de fois ____)

73. Si vous avez été incarcéré pour voies de fait à l'égard de votre compagne, quelle est la durée totale de la ou des peines?

Jours: Semaines: Mois:

Alcool et drogues

74. Votre mère ou votre père était-il alcoolique?

1. Oui 2. Non

Si oui, comment cela a-t-il affecté votre vie?

75. Au cours d'une semaine moyenne, y compris les weekends:

1. Combien de bières prenez-vous?
2. Combien de verres de vin prenez-vous?
3. Combien d'onces d'alcool prenez-vous?

76. Quelles sont vos habitudes de boisson?

77. Y a-t-il eu des changements dans vos habitudes de boisson au cours de l'année dernière?

78. Prenez-vous des drogues? 1. Oui 2. Non

Si oui, lesquelles:

79. Avez-vous déjà agressé votre compagne sans avoir pris d'alcool?

1. Oui 2. Non

80. Avez-vous déjà agressé votre compagne sans avoir pris de drogue?

1. Oui 2. Non

81. Avez-vous déjà pris de l'alcool sans agresser votre compagne?

1. Oui 2. Non

82. Avez-vous déjà pris de la drogue sans agresser votre compagne?

1. Oui 2. Non

83. Pensez-vous que vous avez un problème d'alcool ou de drogue?

1. Oui 2. Non

Questions pour la personne qui fait l'entrevue

84. Le client a-t-il un problème d'alcool ou de drogue?

1. Oui 2. Non

Si oui, lequel:

85. Quel est l'état affectif du client en ce moment?

1. anxieux
2. agité
3. furieux
4. déprimé
5. triste
6. autre (précisez):

86. Semble-t-il y avoir un risque pour la sécurité de sa compagne en ce moment? 1. Oui 2. Non

Si oui, quelles mesures avez-vous prises devant ce risque? Précisez:

87. Le client est-il motivé à mettre fin à son comportement violent?

1. pas du tout
2. seulement un peu
3. assez
4. extrêmement

Expliquez:

88. Le client donne-t-il la preuve qu'il est disposé à assumer la responsabilité de son comportement?

1. Oui 2. Non

Expliquez:

Annexe C

CLARKE INSTITUTE OF PSYCHIATRY

Service médico-légal, Département de service social
250, rue College, 4e étage
Toronto (Ontario)
M5T 1R8

OPPORTUNITY

Programme d'évaluation et de traitement pour les maris violents

Questionnaire d'évaluation - Femme ou compagne Date

jour mois année

N° d'identité: F

Mari

1. Nom de famille Prénom

Femme ou compagne

2. Nom de famille Prénom

Relation actuelle

3. Si vous êtes séparée, quelle en est la principale raison:

4. Souhaitez-vous que votre relation actuelle continue?

   1. Oui 2. Non 3. Ne sais pas

5. Y a-t-il des qualités que vous appréciez chez votre compagnon?

   1. Oui 2. Non

   Si oui, précisez:

6. Que reprochez-vous surtout à votre compagnon? Précisez:

7. Quelles qualités croyez-vous que votre compagnon estime chez vous? Précisez:

8. Quelles choses croyez-vous que votre compagnon vous reproche surtout? Précisez:

Antécédents de la violence

9. Date de l'incident le plus récent de violence physique

_____
jour mois année

10. Dans la relation actuelle, combien de fois avez-vous reçu les genres de soins médicaux suivants par suite de la violence conjugale?

1. radiographies ou examen seulement (aucuns soins): ___ fois
2. traitement pour des coupures, des contusions, ou des bosses: ___fois
3. points de suture pour des entailles ou des déchirures: ___ fois
4. réduction de fractures: ___ fois
5. hospitalisation: ___ fois
6. autre (précisez):
7. aucuns soins requis

11. a) La police a-t-elle déjà été appelée relativement à un acte de violence entre votre compagnon et vous?

1. Oui 2. Non

12. b) Si oui,
1. une fois
2. 2 à 5 fois
3. plus de 5 fois

13. Comprenez-vous pourquoi votre compagnon est violent à votre égard?

Expliquez:

14. a) Y a-t-il un cycle aux incidents violents?

1. Oui 2. Non 3. Ne sais pas

Si oui, quel est le cycle?

15. b) Si oui, où en êtes-vous dans le cycle maintenant?

Expliquez:

16. Au cours de l'année dernière, quel temps s'est-il écoulé en moyenne entre les incidents violents?

Jours Semaines Mois

17. Au cours de l'année dernière, combien de fois votre compagnon a-t-il commis les choses suivantes à votre égard?

    1. violence physique: fois
    2. violence psychologique fois
    3. violence sexuelle: fois
    4. destruction des effets personnels:

18. Quels genres de blessures physiques avez-vous subies au cours de l'année dernière?

    1. aucun
    2. contusions: __ fois
    3. oeil poché: __ fois
    4. membres fracturés: __ fois
    5. autre (précisez):

19. Quels genres de blessures physiques votre compagnon a-t-il subies au cours de l'année dernière?

    1. aucun
    2. contusions: __ fois
    3. oeil poché: __ fois
    4. membres fracturés: __ fois
    5. autre (précisez):

20. Depuis combien de temps votre compagnon est-il violent à votre égard?

    1. moins de 1 mois
    2. 1-5 mois
    3. 5-12 mois
    4. 1-2 ans
    5. 2-5 ans
    6. 5-10 ans
    7. plus de 10 ans

21. Avez-vous déjà été enceinte de votre compagnon?

    1. Oui 2. Non

    Si oui, quel effet la grossesse a-t-elle semblé avoir sur le comportement violent de votre compagnon?

    Décrivez:

22. Votre compagnon vous accuse-t-il d'infidélité?

    1. Souvent 2. Parfois 3. Jamais

23. Votre compagnon exige-t-il dans une mesure déraisonnable de connaître les détails de vos relations sexuelles passées?
    1. Oui 2. Non

24. Depuis combien de temps votre compagnon et vous viviez-vous ensemble au moment du premier incident violent? ____ mois

25. Combien de fois votre compagnon vous a-t-il violentée pendant tout le temps que vous avez vécu ensemble? ____fois

26. Comment vous sentez-vous après avoir été violentée par votre compagnon?

    Décrivez:

27. Comment votre compagnon se sent-il après vous avoir violentée?

    Décrivez:

28. Comment le comportement violent de votre compagnon se répercute-t-il sur votre relation?

    Décrivez:

29. Votre compagnon vous a-t-il déjà violentée quand il était sous l'effet des drogues?

    1. Oui 2. Non
    Si oui, lesquelles?

30. Votre compagnon vous a-t-il déjà violentée quand il était sous l'effet de l'alcool?

    1. Oui 2. Non

31. Votre compagnon vous a-t-il déjà violentée quand il était sobre?

    1. Oui 2. Non

32. Quelles conséquences la violence de votre compagnon a-t-elle eues sur votre vie?

    Décrivez:

Renseignements généraux

33. Où êtes-vous née?

34. Où avez-vous été élevée?

35. Quel est votre degré de scolarité?

36. Quelle est votre occupation?

37. Votre père ou votre beau-père battait-il sa femme?

    1. Oui 2. Non

    Si oui, combien souvent:
    1. moins d'une fois par mois
    2. une fois par mois
    3. plus d'une fois par mois
    4. une fois par semaine ou plus

38. Votre mère ou votre belle-mère battait-elle son mari?

1. Oui 2. Non

Si oui, combien souvent:

1. moins d'une fois par mois
2. une fois par mois
3. plus d'une fois par mois
4. une fois par semaine ou plus

39. Quand vous étiez enfant, vos parents vous battaient-ils?

1. Oui 2. Non

Si oui, combien souvent:

1. moins d'une fois par mois
2. une fois par mois
3. plus d'une fois par mois
4. une fois par semaine ou plus

40. Qui administrait habituellement les corrections?

1. pas de corrections
2. le père
3. la mère
4. les deux indifféremment
5. autre (précisez):

41. a) Quand vous étiez enfant, aviez-vous subi des agressions sexuelles?

1. Oui 2. Non

Si oui, quel âge aviez-vous?

b) Si oui, quel lien y avait-il entre l'agresseur et vous?

42. Avez-vous des enfants dans votre relation actuelle?

1. Oui 2. Non

Si oui, combien?

Si oui, comment votre compagnon corrige-t-il les enfants?

Décrivez?

43. Avez-vous des pensées suicidaires en ce moment?

1. Oui 2. Non

Si oui, expliquez:

44. Connaissez-vous les ressources dont vous disposez pour assurer votre sécurité et votre protection? (police, refuges pour femmes, centre d'aide juridique, groupe de soutien, amis, service de consultation familiale)?

45. Avez-vous un plan d'action pour assurer votre sécurité et celle de vos enfants? Précisez:

Annexe D

OPPORTUNITY

PROGRAMME DE TRAITEMENT - CONTRAT

Je soussigné, _____, accepte de faire partie du groupe **OPPORTUNITY** pour les hommes. Je comprends que le programme me fournira une possibilité:

1. de comprendre pourquoi j'ai été violent à l'égard de ma compagne,
2. d'accepter la responsabilité de mon comportement violent,
3. d'acquérir des moyens constructifs de maîtriser mes pensées et mes sentiments,
4. d'acquérir des moyens plus constructifs de faire face au stress et aux difficultés dans ma vie,
5. d'apprendre à me comporter d'une manière plus positive dans mes relations avec autrui, les hommes comme les femmes.

Je comprends aussi que la participation au groupe signifie que je dois parler de mes pensées et de mes sentiments et entendre la réaction des autres, de même qu'écouter ce que les autres ont à dire au sujet d'eux-mêmes et leur donner une réaction. La discussion de groupe est importante pour aider tous les membres à effectuer des changements.

J'accepte d'autoriser le personnel à avoir des contacts avec ma compagne pendant tout le temps que je suivrai le programme. Ces contacts seraient faits pour des besoins d'évaluation, de même que pour assurer la sécurité et la protection de ma compagne si le besoin se présentait. Cela pourra comprendre les renseignements au sujet de mon assistance aux séances de groupe et de mon progrès général dans le cadre du programme.

Je comprends que les renseignements que je fournirai serviront pour un programme de recherche, et que mon nom ou tout autre renseignement à mon sujet qui permettrait d'établir mon identité seront tenus confidentiels. Toutes les réponses sont identifiées par un numéro de code qui est rattaché aux mesures d'évaluation. On m'a expliqué que les résultats seront diffusés en tant que résultats globaux du groupe et qu'une copie des documents publiés sera mise à ma disposition sur demande.

Je comprends que je dois d'abord terminer le programme d'évaluation pour être admissible au programme de traitement.

Je comprend qu'il n'y a ni tabac, ni drogue, ni alcool pendant les séances de groupe. Les personnes qui sont sous l'effet de l'alcool ou des drogues ne seront pas admises aux séances. Les séances débutent et se terminent à l'heure prévue. Si je ne peux pas y assister, j'appellerai à l'avance l'animateur ou je laisserai un message. J'expliquerai mon absence aux membres du groupe à la prochaine réunion.

En tant que membre du groupe, j'accepte la responsabilité:

a) d'assister régulièrement à toutes les séances et d'arriver à l'heure;
b) de travailler afin de respecter l'engagement que j'ai pris de mettre fin à mon comportement violent,
c) d'acquérir d'autres moyens de maîtriser le stress et les difficultés,
d) de reconnaître les comportements et les attitudes sexistes qui existent chez moi et chez les autres membres,
e) de soulever et d'analyser en groupe tous les incidents violents qui se produisent,
f) de donner des réactions constructives aux autres membres,
g) d'aider et d'encouráger les autres membres dans le travail qu'ils accomplissent pour effectuer des changements.

Après que j'aurai terminé les séances de groupe, j'accepte de participer au programme de suivi qui prévoit que le personnel du programme aura des contacts périodiques avec ma compagne et moi-même.

Date _____ Signature _____

Témoin _____

Annexe E

OPPORTUNITY

ÉVALUATION DES SÉANCES DE GROUPE

Nom _____ Date _____
jour mois année

Il est important d'évaluer les séances de groupe afin que nous puissions déterminer les éléments qui sont les plus utiles pour les membres. Votre coopération pour remplir ce formulaire nous aidera à organiser les futurs programmes de groupe.

1. Quels aspects du programme vous ont le plus aidé?

2. Quels aspects du programme vous ont le moins aidé?

3. Quelles choses auriez-vous aimé retirer du groupe mais n'y êtes pas parvenu?

4. Quel changement proposeriez-vous d'apporter au programme pour le rendre plus efficace?

5. Si vous avez déjà eu du counseling personnel, en quoi l'expérience de groupe diffère-t-elle?

6. Auriez-vous préféré que le conseiller soit plus directif ou moins directif? Expliquez:

7. Avez-vous eu l'impression que les sujets abordés dans les séances de groupe se rapportaient généralement à vos problèmes?

8. L'expérience que vous avez vécue dans le cadre du groupe a-t-elle changé votre manière de penser au sujet de la violence? Expliquez:

9. Avez-vous des suggestions pour les séances de groupe de ce genre qui seront organisées à l'avenir?

10. Pensez-vous que vous avez encore besoin d'aide pour mettre fin à votre violence ou changer un autre aspect de votre vie?

11. Vivez-vous de nouveau avec votre compagne en ce moment?

12. Comment décririez-vous les changements qui se sont produits dans votre relation avec votre compagne par suite de l'expérience de groupe? Expliquez:

13. Que diriez-vous aux autres gens au sujet de l'expérience que vous avez vécue dans le programme de groupe?

14. Avez-vous des suggestions à faire pour inciter d'autres hommes à prendre part à ce genre de programme?

15. Que feriez-vous si vous étiez de nouveau violent ou aviez l'impression que vous pourriez l'être?

16. Quels sont vos projets pour continuer d'améliorer la qualité de votre vie?

17. Avez-vous des observations à ajouter?

Voici une liste de sujets ou d'exercices qui entraient dans les séances de groupe. Donnez l'évaluation que vous faites de chacun d'après l'échelle suivante :

A = Pas utile du tout
B = Ne sais pas
C = Un peu utile
D = Très utile

1. Connaissance des genres de comportements violents

2. Connaissance des indices précurseurs de la violence

3. Acquisition d'autres moyens que la violence

4. Le journal de la violence

5. Rapports du début et de la fin

6. Films

7. Analyse des rôles masculins et féminins, du mari et de la femme

8. Graphique de la dépendance

9. Travail avec un groupe d'hommes

10. Analyse des situations personnelles

11. Utilisation des feuilles volantes

12. Revue des réunions précédentes

13. Étude des causes de la violence

14. Discussion au sujet de nous-mêmes en tant qu'hommes

15. Évaluation du programme de groupe

16. Autre _____
_____

Annexe F

OPPORTUNITY

Évaluation de contrôle après quatre mois

Nom _____ Date _____
jour mois année

1. a) Au cours des quatre mois qui se sont écoulés depuis que le programme de groupe a pris fin, combien de fois avez- vous commis les actes suivants à l'égard de votre compagne?

   1. absolument aucun comportement violent
   2. violence physique: fois
   3. violence psychologique: fois
   4. violence sexuelle: fois
   5. destructions des effets personnels: fois

   b) Si vous avez été violent, vous êtes-vous comporté autrement que vous l'auriez fait avant de suivre le programme de groupe? Décrivez:

   _____

   _____

   c) Si vous avez été violent, pourquoi pensez-vous que vous continuez de l'être à l'égard de votre compagne? Décrivez:

   _____

   _____

2. Vivez-vous de nouveau avec votre compagne en ce moment?

   Oui _____ Non _____

3. Comment votre comportement au cours des quatre derniers mois a-t-il influé sur votre relation avec votre compagne? Décrivez:

4. a) Comment vous êtes-vous comporté dans vos relations avec autrui? Décrivez:

   _____

   _____

b) En quoi cela diffère-t-il du comportement que vous auriez eu avant de suivre le programme de groupe?
Décrivez:

_____

_____

5. Pensez-vous que vous avez encore besoin d'aide pour mettre fin à votre violence ou changer un autre aspect de votre vie? Décrivez:

_____

_____

6. En rétrospective, quelle a été la partie la plus utile du programme de groupe pour vous? Décrivez:

_____

_____

7. Dans les séances de groupe, avez-vous appris quelque chose qui vous sert encore dans votre vie quotidienne? Décrivez:

_____

_____

8. Que feriez-vous si vous étiez de nouveau violent ou aviez l'impression que vous pourriez l'être? Décrivez:

_____

_____

9. Que faites-vous à l'heure actuelle pour améliorer la qualité de votre vie? Décrivez:

_____

_____

10. Avez-vous d'autres observations à apporter? _____

_____

_____

_____

Annexe G

OPPORTUNITY

Évaluation de contrôle après un an

Nom _____ Date _____
jour mois année

1. a) Au cours des huit mois qui se sont écoulés depuis l'évaluation de quatre mois, combien de fois avez-vous commis les actes suivants à l'égard de votre compagne?

   1. absolument aucun comportement violent
   2. violence physique: fois
   3. violence psychologique: fois
   4. violence sexuelle: fois
   5. destruction des effets personnels: fois

   b) Si vous avez été violent, pourquoi pensez-vous que vous continuez de vous comporter ainsi à l'égard de votre compagne? Décrivez:

   _____

   _____

2. Vivez-vous de nouveau avec votre compagne en ce moment?

   Oui _____ Non _____

3. Comment votre comportement des huit derniers mois a-t-il influé sur votre relation avec votre compagne? Décrivez:

   _____

   _____

4. Dites dans quelle mesure vous avez été capable de maintenir les changements que vous avez faits depuis que vous avez suivi le programme de groupe?

   _____

   _____

5. À l'heure actuelle, pensez-vous que vous avez encore besoin d'aide pour mettre fin à votre violence ou changer un autre aspect de votre vie? Décrivez:

   _____

   _____

6. Dans les séances de groupe, avez-vous appris quelque chose qui vous sert encore dans votre vie quotidienne? Décrivez:

_____

_____

7. Que feriez-vous si vous étiez de nouveau violent ou aviez l'impression que vous pourriez l'être? Décrivez:

_____

_____

8. Que faite-vous en ce moment pour améliorer la qualité de votre vie? Décrivez:

_____

_____

9. Avez-vous d'autres observations à apporter? _____

_____

_____

_____

Annexe H

OPPORTUNITY

Évaluation de contrôle après deux ans

Nom _____ Date _____
jour mois année

1. Au cours de l'année écoulée depuis l'évaluation de un an, combien de fois avez-vous commis les actes suivants à l'égard de votre partenaire?

    1. absolument aucun comportement violent
    2. violence physique: fois
    3. violence psychologique: fois
    4. violence sexuelle: fois
    5. destructions des effets personnels: fois

2. Vivez-vous avec votre compagne en ce moment?

3. Comment votre comportement au cours de l'année écoulée a-t-il influé sur votre relation avec votre compagne? Décrivez:

4. À l'heure actuelle, pensez-vous que vous avez encore besoin d'aide pour mettre fin à votre violence ou changer un autre aspect de votre vie?

5. Que feriez-vous si vous étiez de nouveau violent ou aviez l'impression que vous pourriez l'être?

6. Avez-vous d'autres observations à apporter?

Bibliographie

Adams, David, (1987) "Treatment Models of Men Who Batter: A Profeminist Analysis." Feminist Perspectives on Wife Abuse. Révisé par Kersti Yllo et Michele Bograd. Newbury Park, CA. Sage Publications.

Beck, Aaron et Beamesderfer, Alice. (1974) "Assessment of Depression: The Depression Inventory. " Pichot, P., et R. Oliver-Martin (rév.): Psychological Measurements in Psychopharmacology Modern Problems in Pharmacopsychiatry, vol. 7. S. Karger, Besel, pp. 151-169.

Browning, James. (1984) Mettre un terme à la violence conjugale: Programmes canadiens de traitement des agresseurs. Centre national d'information sur la violence dans la famille, Santé et Bien-être social Canada.

Conroy, Kathryn. (1982) "Long-term Treatment Issues with Battered Women," dans S.Flanza (rév.) The Many Faces of Family Violence. Springfield, Illinois: Charles C. Thomas, pp. 24-33.

Currie, David. (1983) "A Toronto Model". Social Work with Groups: A Journal of Community and Clinical Practice, 6 (3/4, automne-hiver), pp. 179-188.

Emerge: A Men's Counseling Service on Domestic Violence. (1981) Organizing and Implementing Services for Men who Batter. Le manuscrit peut être obtenu de EMERGE, 280 Green Street, Cambridge, MA. 02139.

Fleming, Jennifer. (1979) Stopping Wife Abuse. Garden City, New York: Anchor Books.

Ganley, Anne. (1981) Court-Mandated Counseling For Men Who Batter: A Three-Day Workshop for Mental Health Professionals. Washington, D.C.: The Center for Women Policy Studies.

Goldstein, Diane et Rosenbaum, Alan. (1985) "An Evaluation of the Self-Esteem of Maritally Violent Men." Family Relations, juillet, pp. 425-428.

Gondolf, Edward et Russell, David. (1986) "The Case Against Anger Control Treatment Programs for Batterers." Response, vol. 9, nº 3, pp. 2-5.

Harris, Susan et Sinclair, Deborah. (1981) The Domestic Violence Project: A Comprehensive Model for Intervention into the Issue of Domestic Violence. Toronto: Family Service Association of Metropolitan Toronto, 22 Wellesley Street East, Toronto (Canada), M4Y 1G3.

Hathaway, F.R. et McKinley, J.C. (1943) The Minnesota Multiphasic Personality Inventory, Psych Corporation, New York, N.Y.

Langley, Roger et Levy, Richard. (1979) Wife Beating: The Silent Crisis. New York: Pocket Books.

MacLeod, Linda. (1980) La femme battue au Canada: Un cercle vicieux. Ottawa: Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

MacLeod, Linda. (1987) Pour de vraies amours, prévenir la violence familiale. Ottawa: Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

Pressman, Barbara. (1984) Family Violence; Origins and Treatment. Office for Educational Practice, Raithby House, Université de Guelph, Ontario (Canada) N1G 2W1.

Rosenberg, M. (1965) Society and the Adolescent Self-image. Princeton, NJ: Princeton University Press.

Rotter, Julian. (1966) Generalized expectancies for internal versus external control of reinforcement. Psychological Monographs, 30 (nº1 en entier).

Roy, Maria (rév.) (1980) The Abusive Partner: An Analysis of Domestic Battering. New York : Van Nostrand Reinhold.

Shipley, W.C. (1940) A self-administering scale for measuring intellectual impairment and deterioration". J. Psychol. 9, 371-377.

Sinclair, Deborah. (1985) Understanding Wife Assault: A Training Manual for Counsellors and Advocates. Centre des publications du gouvernement de l'Ontario, Service des commandes, 880 rue Bay, Toronto (Ontario), M7A 1N8.

Sonkin, Daniel Martin, Del et Walker, Lenore. (1985) The Male Batterer: A Treatment Approach. New York, Springer.

Spence, Janett, Helmreich, Robert et Stapp, Joy. (1973) "A Short Version of the Attitudes Toward Women Scale (AWS)." Bulletin Psychonomic Society. Vol. 2(4), pp. 219-220.